

Bulletin du

Bibliothèque Ville De Montreal,
1210, rue Sherbrooke est,
Montreal, 133, Que.

C.J.

Port de retour garanti. 1590 Avenue McGregor, Montréal H3G 1C5
Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe —
Permis No. 10,200 — ISSN 0577-3415

CERCLE JUIF

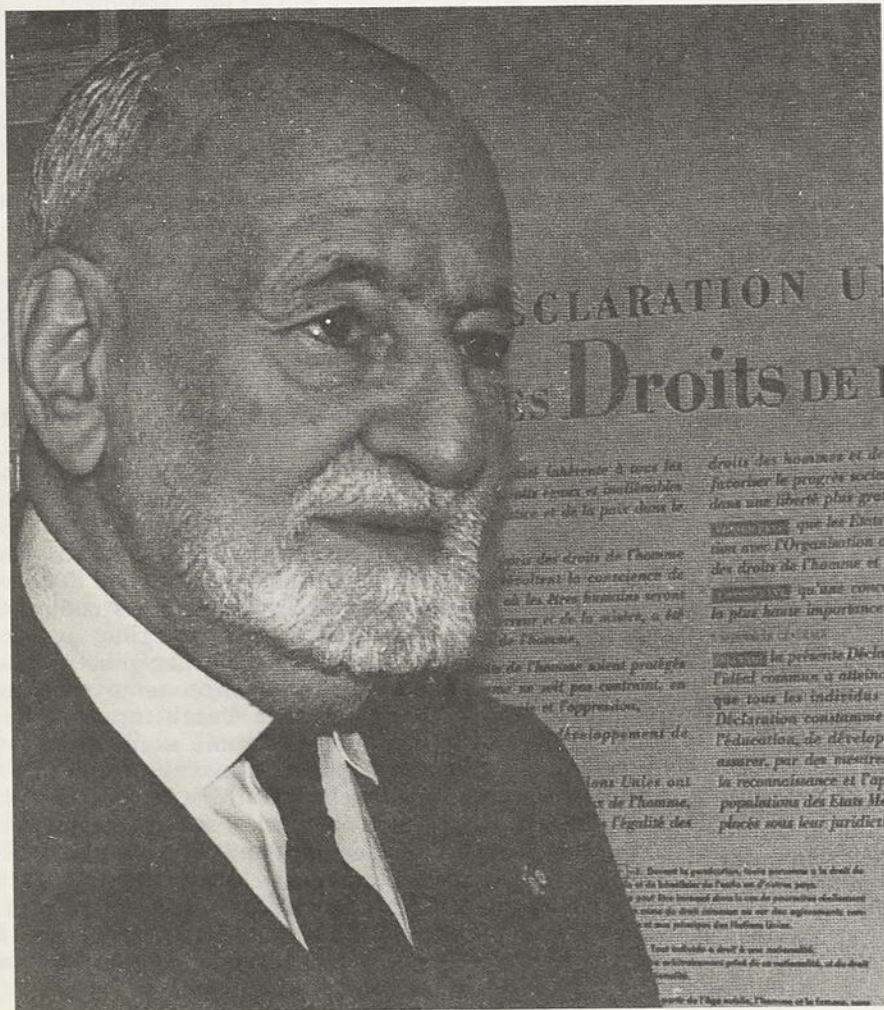


Montréal, Mars-Avril 1976

No. 173

Vingt-et-unième Année

Un grand Français: René Cassin



Né le 5 Octobre 1887, d'ascendance juive niçoise, qui aurait pu se douter que le jeune René Cassin allait être un jour le porte-parole des atrocités des deux guerres et le défenseur des anciens combattants et des mutilés de guerre? Qui aurait dit enfin qu'en ce petit homme, simple, souriant et humble — en dépit d'une longue carrière d'efforts inlassables — sommeillait déjà le désir de réaliser et de mettre sur pied la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme?

Si à l'âge de 13 ans, on avait assuré le Père de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qu'un jour de Juin 1940 il se serait trouvé aux côtés du Général de Gaulle répondant en tant que patriote, à l'appel lancé par le Président de la République, il aurait certainement souri.

A l'Université d'Aix-en-Provence, René Cassin dont l'enfance se passa à Nice, obtint ses licences de droit et d'histoire en 1908.

Plus tard, il s'inscrivit au barreau de Paris et obtint le doctorat et l'agrégation qui devaient lui ouvrir la carrière universitaire.

A la veille de la première guerre, il fut mobilisé dès le début des hostilités et grièvement blessé, il fut réformé en 1915. La guerre l'a profondément marqué et bouleversé.

C'est alors que René Cassin, jeune homme de sa génération, mesurant l'ampleur du désastre qui retombait

(Suite p. 3)

Vers un Canada uniquement canadien

par le Dr. JOSEPH KAGE

Nous nous trouvons dans une situation paradoxale. A l'ère de l'interdépendance toujours croissante entre les peuples et les nations, à l'âge de l'intercommunication facile et rapide, comme si le monde était à notre porte, nous pensions que la diversité dans une nation diminuerait et que la tendance serait à une plus grande uniformité. Cela pourrait encore arriver, mais à l'heure actuelle, les événements ne permettent pas de faire de telles prévisions. Les groupes ethniques ne renoncent pas facilement à leur identité, même si leur vœu le plus cher est de vivre dans la coopération et l'harmonie complète. Il va de soi que les divergences s'accroissent en temps de conflits et de tension. Malgré la constance avec laquelle les entités ethniques persistent à s'affirmer, c'est là un sujet peu connu.

Un grand nombre de recherches nous rapportent les préjugés et les divers aspects des relations entre les différents groupes, mais en ce qui a trait à la nature de l'identité ethnique au plan social et psychologique, les livres font défaut.

* * *

Au sein de la société canadienne, l'identité ethnique en développement constant reste une question difficile et complexe à cerner. Notre réflexion ne doit pas s'arrêter à une simple date, à un endroit (ou des endroits) spécifique ou encore à une époque déterminée de l'histoire.

Nous ne pouvons pas développer ici toutes les solutions. Il faut toutefois éviter d'intellectualiser une échappatoire trop facile. Les phénomènes humains les plus complexes devront être décrits avec prudence et compréhension dans leurs variétés et leurs caractéristiques. Une question humaine, qu'elle soit politique, sociale, économique, personnelle ou psychologique, engendre toujours des dangers aussi bien que des possibilités favorables. Les signes de ces dangers ne seront pas laissés en suspens et les possibilités ne seront pas perdues. Il nous faut reconnaître qu'au delà de ces buts, il y a une crainte: la crainte du temps et d'une époque de l'histoire qui nous a fait mettre en doute beaucoup de nos idées précieuses. Or, au delà de ces buts, il y a aussi l'espoir, la recherche d'un Canada uniquement canadien.

* * *

Au Canada nous croyons faire partie d'une société multiethnique. D'ailleurs nous croyons aussi que les cultures des groupes ethniques sont différentes à plusieurs égards, même si plusieurs facteurs: socio-économique, psychologique et culturel, constituent un dénominateur commun à toutes ces ethnies. Néanmoins, alors que le Canada n'est pas un exemple unique de pays à culture multiple, l'intégration des ethnies qui font notre pays, comprend des particularités uniques. La plus saillante de celles-ci est le fait que le Canada soit principalement formé de deux groupes linguistiques et culturels différents: le français et l'anglais. L'intégration au Canada doit

être considérée par rapport au régionalisme particulier de la société canadienne. Nous sommes une société pluraliste, dont la fusion est inachevée et dont plusieurs caractéristiques distinguent chaque groupe. Le multiculturalisme est une expérience incontestablement encouragée. L'Honorable M. Gérard Pelletier a rappelé la position de son gouvernement et je cite: "Lorsque nous parlons de pluralisme culturel, nous faisons un choix qui décide du présent et de l'avenir du Canada, car nous parlons de l'évolution d'une société multiculturelle dans notre pays. Que la culture nous vienne d'Europe ou qu'elle soit originaires de notre pays comme l'Indienne et l'Esquimaude, le gouvernement refuse de sacrifier au nom de l'unité dans la conformité toutes ces cultures dont nous avons hérité, et qui représentent notre population. Le Canada n'est pas un "melting pot" où tout fusionne et le gouvernement s'oppose à toute mesure favorisant l'assimilation. Au contraire, toute tentative de dissémination de valeurs culturelles autres que celles des deux grandes cultures, française et anglaise, sera encouragée par le gouvernement."

* * *

Le dictionnaire définit le terme "ethnie" comme un concept se rapportant à divers groupes culturels ainsi qu'aux caractères, langues et coutumes de chacun de ces groupes. En d'autres mots, la race, la religion et même la langue, quoique nécessaires, ne sont pas les éléments les plus importants. L'ethnicité, c'est le sentiment de son identité, c'est l'appartenance au groupe. Il doit bien exister d'autres nuances quant à ce qui fait l'ethnicité, le temps durant lequel elle peut subsister hors de son environnement naturel, le degré d'enracinement au Canada des groupes ethniques et enfin l'intensité et l'avenir d'un tel enracinement.

L'organisation ethnique et culturelle a toujours été, en un sens, partie intégrante du Canada. Le terme "ethnie", s'il désigne un groupe d'émigrants qui ne sont ni français, ni anglais, n'est pas un terme approprié. Les "Sons of England", les Sociétés St-Andrew's et St-Jean Baptiste, les Congrès Juif Canadien, Ukrainien ou Polonais, sont aussi l'expression des besoins d'un groupe aux intérêts communs, qu'ils aient trait à la culture, à la religion, aux loisirs ou à la psychologie. Une telle organisation fait souvent office d'amortisseur, tout comme une force d'intégration dans le processus d'acculturation. Certes, n'oublions pas qu'une personne acculturée peut apprendre à agir, voire même à penser en termes de sa nouvelle société culturelle. Mais il se peut qu'elle n'apprenne pas à ressentir les choses de cette nouvelle façon et alors elle devient une personne effacée, dépourvue de confiance en elle-même. Au sens psychologique du mot, l'identification à un groupe a donc deux fonctions: elle donne une sensation de sécurité, mais c'est aussi une façon d'apprendre par

(Suite p. 4)

RENÉ CASSIN ... (suite)

sur les épaules des invalides, veuves et orphelins, réagit devant cet état de chose et entreprit une oeuvre qu'il devait poursuivre pendant de longues années pour donner une forme légale à l'oeuvre nationale de solidarité. Son premier geste — entre tant d'autres qui suivirent — fut de devenir le principal artisan de l'oeuvre des "Pupilles de la Nation" de 1923 à 1935 prenant en charge quelque 800,000 orphelins de guerre.

Cependant, il ne s'en arrêtera pas là pour autant: en pleine période d'hostilités — ainsi que le soulignait l'ambassadeur de France au Canada M. J. Viot — le Prof. René Cassin s'emploiera à fonder l'Union fédérale des associations des Mutilés et Anciens Combattants qu'il présidera pendant de nombreuses années.

Au service de la paix et de la justice, René Cassin accepta de devenir en 1924 délégué de la France à l'Assemblée de la Société des Nations. Il unit ses efforts à ceux d'Aristide Briand et d'Albert Thomas pour la promotion du Droit International. Il participa à la vie du Bureau International du Travail (B.I.T.) et il insuffla de la vie à l'Institution de coopération intellectuelle fondée à Paris. La guerre cependant devait anéantir tout espoir d'entente. Mais il en fallait plus pour décourager ce petit homme. Conseiller juridique de la France libre, Commissaire National à la Justice et à l'Instruction Publique, il contribua de façon décisive à doter la France au combat des structures juridiques et administratives qui en firent ce qu'il fallait qu'elle fut pour rester inévitablement la France et non seulement une aventure héroïque.

C'est ainsi qu'en 1943, auprès du Gouvernement provisoire de la République, il oeuvra sans défaillance pour la restauration et l'affermissement d'un état de droit dans une patrie libérée. Dès 1944, il est nommé Vice-Président du Conseil d'Etat.

Mais et c'est là que se concrétise le souhait du Prof. René Cassin ainsi que celui de nombreuses autres personnalités qui ont travaillé avec lui, son projet d'une Déclaration Universelle des Droits de l'Homme allait prendre naissance et a vu le jour le 10 Décembre 1948.

René Cassin fut l'un des principaux artisans de cette déclaration qui est en grande partie le fruit de sa patience et de son imagination. Ainsi que le soulignait le Prof. J. Humphrey, 1er Directeur à la Commission des Droits

de l'Homme des Nations Unies. Chaque année, le 10 Décembre, des acteurs célèbres venus de partout célèbrent la cérémonie de l'étape qui a marqué les civilisations: l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

En raison des nombreux services rendus à l'humanité, le Prof. René Cassin reçut le Prix Nobel de la Paix en 1968 duquel il fit don afin que l'Institut des Droits de l'Homme voit le jour à Strasbourg. Ce legs fut dans son optique une façon d'assurer les générations à venir de manière à ce qu'elles héritent de ses idéaux.

En dépit de son âge et jusqu'à son dernier souffle, René Cassin fut le grand défenseur de la cause Liberté et Justice.

Dans son allocution, M. Saul Hayes, C.R., ancien Vice-Président Exécutif du Congrès Juif Canadien, parlant de M. René Cassin, évoqua l'homme: l'être le plus civilisé qu'il ait jamais rencontré. Il souligna qu'il existe de nos jours peu de grands hommes qui avaient eu cette grandeur d'âme et d'esprit. A l'apogée de sa renommée, il sut conserver une simplicité extrême avec ses interlocuteurs.

Grâce à son intrépidité, sa volonté et son courage, il a su donner le souffle qu'il fallait à l'une des organisations les plus prestigieuses aujourd'hui l'Alliance Israélite Universelle.

Pendant 25 ans, il assumait la responsabilité et sut mettre en évidence l'importance et le rôle de l'éducation et de la culture de son vivant.

L'Alliance Israélite Universelle a célébré à l'occasion du douloureux décès qui l'a frappée en la personnalité de son Président R. Cassin, la cérémonie commémorative qui s'est déroulée au Congrès Juif Canadien le 23 Mars 1976.

Les Amis Canadiens de l'Alliance Israélite Universelle sont venus de partout et ont, en des termes chaleureux, rappelé le rôle joué et les efforts in-

lassables du Prof. René Cassin qui fut pour eux un maître à penser.

A la table d'honneur, on pouvait voir: M. le Juge Harry Batshaw présidant la soirée; S.E. l'Ambassadeur de France M. J. Viot; le Prof. J. P. Humphrey; MM. Saul Hayes, C.R. et Alan Rose Directeur Exécutif National du Congrès Juif Canadien; M. David Bernstein, avocat, et le cantor Salomon Amzallag qui a clos la cérémonie par un office religieux chanté à la mémoire du Prof. René Cassin.

Maalot-Israël

Des délégués du Comité Juif Américain, dont le Conseil d'Administration a tenu sa conférence annuelle en Israël du 12 au 22 Février 1976, firent un don en espèces à la population de Maalot afin qu'il soit utilisé aux fins d'acquisition d'une boutique de cadeaux où se vendront les créations artisanales réalisées par les habitants de Maalot.

En 1974, après une attaque terroriste de la ville au cours de laquelle plus de 20 écoliers furent tués, une délégation de New York fut envoyée auprès de la communauté afin de déterminer quelles furent les zones nécessitant une aide immédiate et le type de contribution à donner.

A la suite d'une étude réalisée à ce sujet, et comme conséquence, une campagne de fonds a été menée afin de pouvoir faire l'acquisition d'un équipement de thérapie orthopédique pour l'Hôpital Rebecca Sieff qui se trouve à Safed.

D'un commun accord, les membres du Conseil d'Administration ont analysé les problèmes avec Elaine Kop, responsable au plan communautaire auprès du Ministère du Travail d'Israël.

Les membres du Conseil d'Administration du Comité Juif Américain ont également analysé les problèmes relatifs aux écoles, aux services spéciaux et aux besoins requis par l'âge d'or et les personnes handicapées.

BULLETIN DU CERCLE JUIF DE LANGUE FRANÇAISE

Publié par le
CONGRÈS JUIF CANADIEN
1590 Avenue McGregor, Montréal H3G 1C5
Tél. 931-7531

Rédacteur
CHARLES DADOUN, L.Es-L. (S.G.W.U.)

Membre de l'A.T.I.O.
Dépôt légal — Bibliothèque Nationale du Québec

EDITORIAL... (suite)

intériorisation, des valeurs et fonctions sociales nouvelles ou différentes.

Certains disent que de subdiviser la culture en groupes ethniques reviendrait à fragmenter la société. Cela est aussi faux que de dire que les syndicats ouvriers, les associations professionnelles ou tout autre groupe social contribuent à la division de la société. Nous ne devons pas oublier que l'environnement canadien imposera éventuellement son sceau sur la continuité, le caractère et l'évolution de tout groupe. Cela ne serait pas normal s'il en était autrement. Il n'est pas seulement question de connaître l'importance de l'influence canadienne autochtone, mais encore faut-il savoir si cette influence va croître avec le temps et les effets qui pourraient en découler. Il serait inutile d'entretenir des illusions ou d'avoir recours à des remèdes pour assurer l'existence d'un groupe.

La vitalité de celui-ci dépend finalement de sa propre volonté de survie et des fonctions sociales qu'il aura à accomplir. Nous ne sommes certainement pas en faveur de ghettos ethniques, mais nous désirons que ces richesses culturelles soient dynamiques, viables, créatrices, tournées vers l'intérieur et bien sûr vers l'extérieur. Dans un avenir immédiat, je suis d'avis que nous devons nous occuper de ces formes de changements sociaux qui aideront les minorités culturelles ou ethniques à aboutir à une plus grande acceptation communautaire et à une indépendance. En augmentant la force sociale de ces minorités, nous contribuons de fait à ce que chaque membre des divers groupes puisse sentir qu'il participe et agit sur un plan d'égalité identique à celui des membres de la majorité.

* * *

Le Canada a attiré divers groupes vers ses rivages, leur promettant liberté, respect et vie convenable. Pour le présent et l'avenir immédiat, la diversité constitue la base de notre force. L'identité ne s'acquiert pas juste comme ça, c'est un privilège qui découle d'une saine expérience de groupe, aux traditions attachantes, aux intérêts et aux aspirations communs. William James, psychologue américain bien connu, disait qu'une personne doit avant tout s'accepter elle-même pleinement. Un pays le doit aussi. L'histoire du Canada doit faire rejaillir ses aspects multiculturels et multiethniques et renforcer son unique identité: l'identité canadienne. Ceci requiert un support moral et financier à chaque palier du gouvernement, du public, ainsi qu'au niveau des formes diverses d'expressions multiculturelles. Les Canadiens ont là l'occasion de pouvoir façonner une nouvelle identité, symbole de l'unité mondiale.

Une personne ne peut pas faire abstraction de son passé social ni même du milieu dans lequel elle évolue. L'identité de groupe a toujours été un élément positif pour l'individu. Plusieurs forces de pathologies personnelles et sociales sont aujourd'hui attribuées à un manque d'appartenance à un groupe, à l'aliénation. Alors que le concept d'identité nous paraît évident en soi, il reste qu'il est très difficile de le saisir. L'identité a été définie comme

un processus évoluant au fond de l'être individuel ainsi qu'au fond de la culture communautaire.

L'identité suit le cours de la société qui est constamment en changement et en évolution. C'est un processus de changement et un processus d'ordre. Dans ce contexte, on peut dire que les diverses structures sociales ne sont pas toujours en harmonie, mais dans le fond, les diverses parties d'une culture donnée tendent à une certaine cohérence. Cela veut dire que sans la coopération des différentes structures, les adaptations efficaces ne pourront survivre. Si celles-ci venaient à faire défaut, on ne pourrait atteindre qu'un résultat des plus limités.

* * *

Pendant trop longtemps, les Canadiens de différentes provenances se sont tenus mutuellement à l'écart. Il est important de reconnaître qu'il existe des différences entre les Canadiens. Cependant, il faut savoir en quoi elles consistent et fusionner tous les éléments dans ce creuset qu'est le "Canadianisme" commun.

On a suggéré trois phases dans le processus du développement humain: la Dépendance, l'Indépendance et l'Interdépendance. Il y a un besoin d'éducation, un besoin d'unité dans la diversité et vice versa, de diversité dans l'unité. Nous sommes à l'aube de l'époque Canadienne, vers un "Canada futur arc-en-ciel de peuples et de cultures".

Oui, nous avons plusieurs faiblesses. Éliminons-les par la puissance, afin de façonner une communauté de personnes à l'intérieur de la structure particulière à la société canadienne, particulière par sa composition multiculturelle, par sa structure politique et l'interdépendance réciproque pour une maturité croissante.

Les canadiens ont là l'occasion de créer un nouveau type d'identité, symbole de l'unité mondiale. Toute civilisation est avant tout le fruit de la coopération et tous les peuples auront contribué à son évolution.

* * *

Il a été dit avec justesse que l'existence humaine n'a que la signification que l'homme lui donne. Soyons fiers de nos Canadiens qui eux-mêmes tiennent fermement à devenir un peuple spécifique et unique. Il nous incombe de définir et de mettre en application un concept de citoyenneté particulier au Canada, lequel ferait parti du pluralisme canadien. Les débats au Manitoba, en Ontario et probablement dans d'autres réunions de ce genre dans diverses régions du Canada, sont un pas de plus vers le but que nous nous sommes fixés.

Un dogmatisme virulent entraîne des solutions aussi virulentes. Nous avons besoin de converser, de dialoguer et non pas de guerre de position. Dans une guerre de position, l'entêtement fait disparaître tout espoir d'avenir. La société contemporaine nationale et internationale est de prime abord multi-cellulaire. S'isoler c'est se laisser dépasser. Les cultures nationales ont un caractère d'interdépendance. L'Élan Vital de l'identité dépend de l'association de divers éléments culturels. Là est la source, la condition sine qua non, le principe même du caractère unique de notre identité en tant que véritables Canadiens.

LE DRAME LIBANAIS

Le Liban se trouve aujourd'hui déchiré par une série de conflits et de guerres civiles. A cette occasion et de son vivant, le Professeur René Cassin lança l'appel suivant :

"Je m'adresse à tous les peuples, à toutes les communautés pour que s'arrête la scandaleuse tuerie du Liban.

Il y a 115 ans, dès sa fondation, l'Alliance Israélite Universelle en appela à la conscience des hommes à l'occasion des massacres de Maronites perpétrés par les Ottomans.

Aujourd'hui, dans le silence presque total des autorités spirituelles et après l'échec de louables, mais trop rares tentatives diplomatiques, devant la concurrence des puissances et des régimes qui, loin d'oeuvrer pour la paix, déversent tout un arsenal sur le pauvre peuple du Liban, devant l'abstention des syndicats et des partis, des Eglises, des Mosquées, des Temples et des universités, devant l'apathie des uns et la prudence des autres, je jette un cri d'alarme avant qu'il ne soit trop tard.

Le Liban aurait pu porter l'espoir d'une région, précieuse à plus d'un titre. Il illustre la possible entente entre hommes de foi et de culture différentes. Pour ceux qui pensent que l'avenir dépend de la volonté des humains de vivre à côté d'autres humains, tels qu'ils sont, pris comme individus, communautés ou nations, le Liban était un exemple, indiquait une direction.

Si les puissances spirituelles et politiques se révèlent incapables d'imposer la paix au Liban, nous sommes tous en très grand danger.

Au nom des droits de l'homme auxquels j'ai consacré ces trente dernières années, au nom de l'éternelle Tradition juive de justice et de paix, j'en appelle à la Raison, à la Foi, à l'humaine compassion pour que soit rétablie la paix au Liban".

Le Congrès Juif Canadien et son Bulletin du Cercle Juif, présentent à tous leurs lecteurs leurs meilleurs voeux à l'occasion des fêtes de la Pâque Juive — Pessah — et des Pâques Chrétiennes.

Banquet Hadassah-Wizo



Mme Beate Klarsfeld
Invitée d'honneur

Madame Beate Klarsfeld, jeune dame mariée à un avocat de renommée internationale, Serge Klarsfeld, pourchasse les criminels de guerre nazis.

C'est en 1968 qu'elle s'est impliquée dans la vie active, époque où elle gifla en public le Chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, Kurt G. Kiesinger, leader nazi. Elle attira l'attention mondiale en faisant ressurgir le passé et la participation de celui-ci.

Elle a également avec le concours de son mari, mis la main sur le "Boucher de Lyon" SS Capitaine Klaus Barbie que l'on croyait décédé mais qui avait fui en Amérique du Sud.

Kurt Lischka, actuellement employé de bureau à Cologne, est un nazi qui semble avoir acheté une bonne conscience.

Mme Klarsfeld a voyagé à travers le monde pour informer les gens sur ce qu'était la Gestapo et pour tenter de démasquer les criminels de guerre.

Lorsqu'on lui demande quels sont les motifs qui l'ont poussée à poser de tels actes, elle qui est de confession protestante, Mme Klarsfeld répond

qu'elle est consciente de la responsabilité du peuple allemand et elle reconnaît cependant qu'ils ne sont pas tous coupables. Responsables oui, coupables non.

Elle souligne également qu'elle a une tâche à mener à bien: "J'essaie de représenter les 6,000,000 de Juifs parce que qui pourrait parler en leur nom?".

Le couple Klarsfeld ne peut pas se permettre une vie décente et acceptable car à chaque fois que Mme Klarsfeld provoque un esclandre, c'est immédiatement une mise à pied qui s'ensuit pour son mari. A souligner aussi cet assoupissement tranquille dans une forme "d'oubli" artificiel des grandes compagnies qui craignent pour leur avenir: l'opinion publique devient le fléau numéro 1 dans notre société. D'ailleurs ne l'a-t-il pas toujours été? Il n'est que de voir certains organes d'information dont le contenu de certaines des rubriques n'est fait que de cela. Et le qu'en dira-t-on? Mme Klarsfeld ne semble pas s'en soucier outre mesure. Elle mentionnait de manière subtile qu'elle tenait à redonner courage aux prisonniers israéliens et à témoigner envers Israël d'une attitude qui puisse un tant soit peu racheter l'Allemagne, comme Mme Klarsfeld le souligne.

"Il ne suffit pas aux Allemands d'aller travailler dans les kibbutz, si au meilleur moment (guerre de Kippour) l'Allemagne se déclare pays neutre!"

Lorsqu'on aborde le problème des criminels de guerre, elle devient impérative. Brossant un bref tableau de ce que fut le procès de Nuremberg, un procès que les Alliés ont réclamé mais que la Justice en Allemagne aurait évité de tenir, elle déplore le fait que la conscience mondiale n'ait pas insisté plus que cela pour rendre une justice qu'il fallait à tout prix mener jusqu'au bout.

Pour Mme Klarsfeld, les Alliés, encore échaudés par la Seconde Guerre Mondiale, ont fait pression et ont obtenu le Procès de Nuremberg, mais ils auraient dû aller au-delà et poursuivre une tâche jusqu'à temps que justice soit faite. Car les criminels de guerre n'ont pas hésité à aller nous déterrer là où nous tentions d'échapper à une

(Suite p. 6)

tuerie alors que nous aspirions au droit le plus légitime: le droit de vivre.

* * * * *

Ils ne nous ont pas accordé de sursis et il faudrait peut-être que le monde entier laisse à ces criminels de guerre le droit de se racheter une bonne conscience de pouvoir se reconstituer à travers le monde, et ce qui est pis, de leur laisser le pouvoir de force et de persuasion qui remonte à la surface, dans bien des écrits, journaux ou autres média d'information à travers le monde.

J'admets que l'on ait légitimement et contre son gré le droit à la vie. Nul ne demandant de venir au monde. Mais une fois que l'être est né, accordons lui le droit de vivre. Or qu'ont fait les criminels de guerre? Ils ont rasé toute forme de vie humaine et, toute personne de confession israélite surtout y passait. Leur laisser le droit à la vie? Dans ce cas, il n'y a plus de moralité ou de sens des valeurs. On oublie volontiers et sciemment quelles sont les notions de la liberté!

Or "La liberté d'une personne commence là où s'arrête celle d'autrui".

Il est évident que nous ne pouvons pas nous empêcher de penser immédiatement au sort réservé aux 6,000,000 d'êtres humains aspirant à ce droit à la vie sans penser en contre partie à celui réservé aux nazis. Il est grand temps que la conscience des différents états soit secouée de cette forme de léthargie basée sur le principe d'économie "Faire et laisser faire". Il n'est peut-être pas mauvais d'appliquer ce principe ou n'importe quel autre principe, je n'en sais aucun qui soit "bon" ou "mauvais", mais nous pouvons être certains du fait que l'excès dans quelque domaine que ce soit ne peut guère être fructueux. Il en va ainsi pour toutes les choses de la vie. Ainsi, pour en revenir à ce qui a été dit plus haut, jusqu'à quel point la conscience mondiale peut-elle se laisser acheter? Peut-on laisser des criminels en liberté? Doit-on les laisser en liberté? C'est cela que Mme B. Klarsfeld tente également, même si elle ne le dit pas, de combattre. L'opiniâtreté avec laquelle elle mène son combat, démontre qu'il ne faut jamais céder à la douce illusion d'une vie faite uniquement du bercement des esprits. Selon elle, le fléau le plus inquiétant de nos jours est la facilité avec laquelle des gens, jeunes et moins jeunes, cèdent le pas à une vie faite d'aise et de confort. La vie, ce n'est pas ça. On en revient

RENOUVEAU AU SUJET DU JUDAÏSME

DE NEW YORK:

Dans les collèges américains et les universités, un renouveau au sujet du Judaïsme, d'Israël et des questions communautaires juives a jailli parmi les membres des facultés juives.

Celui-ci est le résultat d'un effort concerté du Comité Juif Américain et de l'Université Hébraïque qui ont parrainé en commun un séminaire des membres d'Université en Israël en 1970.

M. Elmer L. Winter, Président du Comité Juif Américain, s'adressant aux administrateurs et membres de faculté de l'Université Hébraïque, a mentionné que de jeunes professeurs juifs avaient écrit des livres au sujet du sionisme, du Moyen-Orient et de l'histoire juive. De nombreux cours ont été également introduits dans les études juives et inscrits au programme général des écoles.

Les six semaines de séminaires qui ont eu lieu cette année, ont réuni près de 141 membres de facultés des 55 collèges et universités à travers les Etats-Unis.

Depuis la conception du projet, près de 15 dirigeants juifs se sont impliqués.

Le but de ces séminaires, mentionnait M. Winter, "a été de fournir une occasion à ces jeunes membres de facultés américaines d'étudier dans une première étape les problèmes et besoins d'Israël et de les aider à se confronter avec leur propre judaïté par le biais d'une expérience parfois intensive et dans bien des cas inhabituelle".

A la suite d'un tel projet et des résultats obtenus, M. Winter signale que:

.....
 finalement au point où elle est une lutte constante contre des éléments anti-naturels et seuls ceux qui ont surmonté les nombreux obstacles ont pu survivre par après.

Ainsi, du fait même que le monde en 1945 (Alliés) avait crié à la justice, on pouvait espérer que le geste posé en entraînerait d'autres qui aurait permis que justice soit enfin faite. Trente ans plus tard les nids de nazis existent toujours mais cette fois-ci leur force vient du fait qu'ils se soient éparpillés de par le monde rendant la tâche encore plus difficile.

* * * * *

On peut avoir de la considération pour des êtres, pas pour des bêtes.

27 membres de facultés se sont impliqués de façon active au sein du Comité Juif Américain et dans d'autres activités juives de type communautaire, tel que les synagogues, l'appel de fonds unifié et autres organisations;

7 autres membres se sont engagés dans une force de recherche en relation avec les pôles d'intérêt israélite ou juif, au plan social, économique, politique ou littéraire;

une vingtaine de personnes ont fait accepter de nouveaux cours ou une nouvelle documentation sur le Judaïsme dans les écoles et les cours d'enseignements généraux;

près de 40 personnes se sont impliquées activement dans les questions débattues sur les campus d'universités traitant des aboutissements de la question juive et d'Israël, en publiant sous forme d'articles. Ils ont été politiquement très actifs, faisant face à la propagande arabe et ils se sont joint de façon générale aux groupes des facultés juives.

M. Winter signale que le séminaire en Israël pour les membres de facultés est un projet qui se renouvellera chaque année, le prochain devant se tenir fin Décembre 1976.

La vie juive aux Etats-Unis prend une expansion qui se manifeste par des activités de tout ordre ainsi qu'on peut le voir et qui traite de tous les aspects à la fois sociaux, humains ou religieux.

Les membres des collèges et universités, désireux de prendre part aux séminaires devront s'adresser par écrit à:

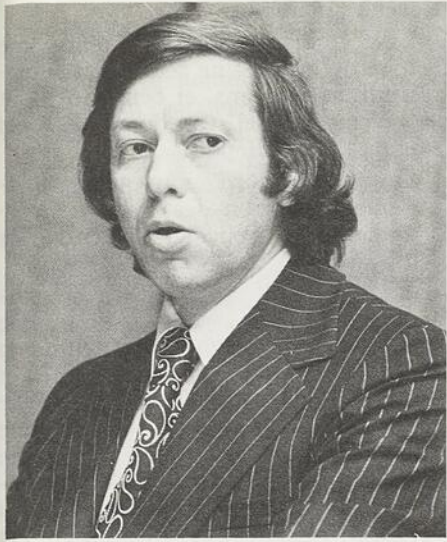
M. Yehuda Rosenman, Director
 Jewish Communal Affairs
 Department
 American Jewish Committee
 165 East 56 Street
 New York, N.Y. 10022

CONGRÈS JUIF TORONTOIS

A Toronto, la fusion a eu lieu entre le Congrès Juif Canadien, Région Centrale, et la United Jewish Welfare Fund of Toronto, donnant ainsi naissance au Congrès Juif Torontois qui opère depuis le début Janvier.

La nouvelle organisation sera le bras droit du Congrès Juif Canadien dans la ville de Toronto.

NOMINATION



Le Congrès Juif Canadien a le plaisir de vous annoncer la nomination de Me Joseph Nuss en tant que Conseiller de la Reine (C.R.).

Nous transmettons nos plus sincères félicitations à Me J. Nuss qui est Président du Département Franco-phonie du Congrès Juif Canadien, Région du Québec.

Le Père de Contenson présente des excuses

Le Vatican n'insiste plus sur le statut international de Jérusalem. Membre d'une délégation papale qui participerait à un dialogue interconfessionnel tenu à Jérusalem, le Père de Contenson a présenté des excuses par écrit au sujet des remarques désobligeantes qu'il tint sur les ondes radio.

En réponse à une question, le Père de Contenson, parlant au sujet de l'Hôtel Hilton récemment construit, s'est écrié:

"Avec autant de dynamite, il est malheureux que les terroristes n'en fassent pas usage pour abattre certains de ces édifices". Il reconnut lui-même qu'il avait été trop loin dans la tenue de ces propos et que de fait, il ne voulait pas offenser, pensant surtout que ce qu'il avait dit tenait lieu plutôt de boutade. Triste boutade par les temps qui courent.

Le Père de Contenson incluait au nombre des architectures à "dynamiter" certaines églises et le célèbre Hôtel King David que beaucoup d'architectes considèrent être une construction superbe faisant corps avec la ville de Jérusalem et avec l'histoire d'Israël.

Pèlerinage en Terre Sainte Voyage Organisé par les Amis de Saint-Benoît-du-Lac

C'est sous le signe de l'amitié judéo-chrétienne et avec le désir de favoriser l'esprit de Vatican II — dialogue judéo-chrétien — que les Amis de Saint-Benoît-du-Lac organisent pour une sixième fois cette année un pèlerinage en Terre Sainte qui se tiendra du 19 Mai au 9 Juin 1976.

Ce périple de 3 semaines se veut être le point d'aboutissement de deux des trois grandes religions, Israël étant la Terre Sainte de ces trois grandes religions.

Le voyage comprendra:

Une visite à Bruxelles, en Allemagne et à Zurich, du 19 au 27 Mai. Du 28 au 30 au matin, c'est l'envolée pour la Terre Sainte et la visite de Tel-Aviv, Beersheba, Massada, Jericho, Jérusalem, Qumram, Mer Morte, Béthanie, Mont des Oliviers, Mont Sion, Gethsemani, Cenacle, Esplanade du Temple et le Saint Sépulcre.

Du 31 Mai au 2 Juin: le groupe visitera Jérusalem — Sanctuaire du Livre — Ein Karem — Bethleem — Hebron (grotte des bergers; visite de la Basilique de la Nativité) — Tel-Aviv et Herzliya.

Le 3 Juin est une journée de repos

pour tous à Herzliya: plage, soleil et détente.

Du 4 au 7 Juin: Le groupe aura l'occasion de visiter Césarée — Haifa — Tibériade — St-Jean d'Acre — Nazareth — Le Mont Thabor — Beit Shean-Cana — Capharnaüm — Mont des Béatitudes — Naplouse et le Puits de Jacob.

Le Lundi 7 Juin: Journée libre sur les bords du Lac Tibériade.

Mardi 8 Juin, départ prévu en matinée pour Bruxelles et le 9 Juin finalement, c'est le retour à Montréal.

Le coût de ce voyage est de \$1.750.00 canadiens.

Nos lecteurs sont priés de s'adresser au secrétariat de Voyages-Missions Ltée pour tous renseignements complémentaires:

VOYAGES-MISSIONS Ltée
Suite 202

235 Est, Boul. Dorchester
Montréal, P.Q. H2X 1N8

Tél: (514) 861-8634—861-4184

ou encore à Sherbrooke au Directeur du Voyage:

Monsieur Marcel Simoneau
1486 Rue Béliveau
Sherbrooke, Qué.

Tél: (819) 569-0538

PROCLAMATION POUR LA SOLIDARITÉ DU PEUPLE JUIF

A la suite de la proclamation de la Conférence de Jérusalem pour la solidarité du peuple juif avec Sion et avec l'Etat d'Israël, il en est ressorti les déclarations suivantes:

Nous rejetons catégoriquement les résolutions adoptées par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, sur l'initiative des ennemis d'Israël et de leurs alliés, attachés à la perte du droit de notre peuple à sa renaissance nationale en Eretz Israël.

Le droit historique du peuple juif sur Eretz Israël ne saura souffrir aucune contestation.

Nous déclarons que les résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU contre le sionisme, le mouvement de renaissance et de libération nationales du peuple juif constituent une infraction flagrante aux principes fondamentaux de la morale et de la justice humaines, et par là-même, elles sont nulles et non avenues.

Réunis à Jérusalem, capitale éternelle d'Israël, nous nous engageons à nous tenir de toutes nos forces aux côtés de l'Etat d'Israël et à l'aider dans

l'accomplissement de ses missions historiques à savoir le Retour à Sion, l'immigration et l'intégration, le peuplement du pays d'Israël et la promotion de ses valeurs juives et universelles.

Face à la campagne actuelle de diffamation et de calomnie, nous oeuvrons plus que jamais pour le renforcement du lien indéfectible qui unit le peuple juif à son patrimoine spirituel et à sa patrie historique.

Nous oeuvrons pour l'accroissement de la capacité d'Israël à défendre son indépendance, et nous soutiendrons ses efforts en faveur de l'instauration d'une paix durable avec ses voisins.

* * * * *

Les délégués des communautés et organisations de la diaspora ont apposé leur signature sur cette proclamation à titre de témoignage.

Nous croyons fermement que tout Juif ne peut être sans Israël et Israël demeure et demeurera toujours cette raison, un souffle d'espoir dans l'avenir et le reflet d'un devenir meilleur.

Deuxième Conférence Mondiale des Communautés Juives pour les Juifs d'URSS (Bruxelles II)

Peut-on s'attendre à ce que 5 ans après Bruxelles I (1971), les 1500 délégués réunis pour une seconde fois à Bruxelles — Bruxelles II — obtiennent de l'URSS une satisfaction permettant aux Juifs d'URSS de pouvoir émigrer librement?

Cette année, à Bruxelles, des personnalités marquantes venues du monde entier ont engagé des discussions au sujet de l'Accord d'Helsinki et du contenu de la "3ème corbeille".

Le Président G. Ford des Etats-Unis, ainsi que d'autres leaders des pays occidentaux, mentionnèrent l'importance du "libre échange d'idées et du libre échange entre hommes de science" lors de la conférence d'Helsinki.

Le Directeur Exécutif National du Congrès Juif Canadien, M. Alan Rose, mit l'accent lors de Bruxelles II sur le fait que:

"Le but de cette conférence fut d'attirer l'attention sur la condition des Juifs d'Union Soviétique".

Bruxelles II a contribué à redonner à bien des Juifs d'URSS une lueur d'espoir plus grande à l'avenir, surtout si l'on tient compte des résultats obtenus après Bruxelles I (1971).

Les contacts humains, l'information, la coopération en matière d'échanges au plan culturel d'une part, et au plan de l'éducation d'autre part, furent repris lors de cette conférence, car après l'Accord d'Helsinki, ce que la plupart des communautés ont recherché, c'est de faire revaloriser la condition sociale des Juifs se trouvant en Union Soviétique. Il est clair que l'URSS en dépit de la ratification de l'Accord d'Helsinki, continue d'appliquer différentes politiques de persécutions à l'égard des Juifs, ne leur accordant pas le visa de sortie pour Israël, les appelant sous les drapeaux, alors qu'ils ont et depuis longtemps passé l'âge de la conscription.

Pour ces raisons et bien d'autres encore, à Bruxelles, cette année, s'est tenue la conférence mondiale sur la question juive en Union Soviétique.

On se souvient que les pressions exercées par l'opinion publique mondiale sur l'Union Soviétique avaient eu pour effet de rouvrir les portes de l'émigration. Il est également temps que l'Union Soviétique honore les traités et accords auxquels elle a souscrit.

Les fonds octroyés aux investisseurs américains par le Trésor d'Israël, sont exclus de l'impôt sur le Revenu américain.

Les étudiants ayant obtenu une bourse ou un prêt ne seront pas imposés durant cinq ans, et l'étudiant dont le revenu annuel est de \$3,000 est exempt de tout impôt.

Ce type d'accord, nouveau, permettra une expansion des relations économiques plus considérable entre les deux pays.

Mais, ce qui de loin reste le plus important, c'est à une plus grande échelle, l'accord signé au sujet de la zone de libre échange entre Israël et le Marché Commun. Mis en vigueur en juillet 1975 avec au départ, une abolition initiale des droits de douane de l'ordre de 60% sur tous les produits industriels israéliens exportés vers les pays du Marché Commun, cet accord aboutira en juillet 1977 à l'abolition complète des droits de douane.

Ce geste entraînera des possibilités fort intéressantes pour les compagnies américaines qui établiront leur production en fonction des besoins propres aux pays du Marché Commun.

Ainsi une compagnie américaine pourra ouvrir une filiale en Israël, tout en bénéficiant des avantages de déductions fiscales résultant de l'accord bilatéral USA-Israël mentionné ci-dessus. Cette filiale pourra alors exporter ses produits vers l'Europe et bénéficier en retour des avantages du nouvel accord Israël-Marché Commun.

Outre cela, le Gouvernement israélien offre aux investisseurs étrangers des avantages considérables, entre autres le financier, l'amortissement des impôts indirects, etc. afin d'encourager l'établissement de filiales en Israël.

IMPACT MAJEUR RECHERCHE ENTRE ISRAËL, U.S.A. ET MARCHE COMMUN

par Aron Kahana (Traduit par C. Dadoun)

Vice-Président de Israël Discount Bank (I.D.B.) à New York, M. Aron Kahana nous rapporte la situation concernant les investissements étrangers en Israël.

* * * * *

Deux développements ont eu lieu en 1975. Ils auront un impact de grande portée et significatif au plan des investissements étrangers en Israël.

Il s'agit de deux accords: l'un passé entre Israël et les Etats-Unis, l'autre entre Israël et la Communauté Européenne. Ceux-ci vont contribuer à donner l'essor à l'expansion toujours plus grande de l'économie et du commerce international israélien dans les années à venir.

En ce qui a trait à l'accord survenu entre les U.S.A. et Israël, il est question d'éliminer la double imposition. Attendant l'approbation du Congrès des Etats-Unis d'Amérique, l'accord prescrit un système de déductions

fiscales dans chacun des pays en contre-partie des taxes payées en priorité à l'autre pays. Les impôts sur le revenu et sur les bénéfices — payés par banques et compagnies d'assurances — sont inclus au même titre que n'importe lequel des impôts qui devra figurer à l'avenir.

Pour ce qui est du revenu sur les biens immobiliers, c'est le pays dans lequel se trouve la propriété qui aura un droit prioritaire de perception des impôts.

Prenons, à titre d'exemple, un Américain possédant une propriété en Israël. Si l'impôt foncier est plus élevé aux Etats-Unis, le propriétaire paiera ses impôts d'abord en Israël, puis il versera le solde au Trésor des Etats-Unis.

Il n'est pas requis d'un résident d'un pays ou de l'autre de payer des impôts sur les profits d'entreprises faits dans l'autre pays, à moins qu'il n'ait une entreprise permanente dans le pays.

Programme d'été 76

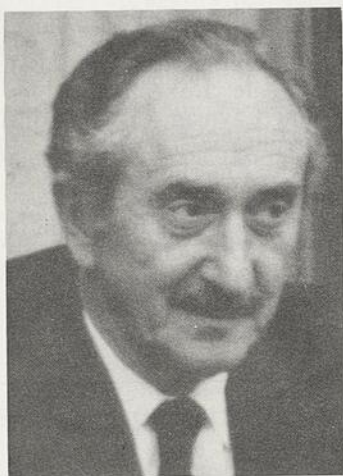
Dix-sept programmes ont été mis sur pied afin d'offrir aux étudiants des emplois d'été, créant ainsi 12,000 emplois, et un grand nombre d'activités bénévoles.

Ces ouvertures sur lesquelles huit ministères travaillent, permettront à un grand nombre d'étudiants de pouvoir reprendre les études à l'automne.

Afin d'obtenir de plus amples renseignements, nous vous prions de vous adresser à votre centre de main-d'oeuvre local et de demander l'annuaire qui se rapporte au Programme Été 76.

DEUXIÈME CONFÉRENCE CANADIENNE DU MULTICULTURALISME

L'Honorable John Munro, Ministre chargé du Multiculturalisme, a rendu publiques les nominations au Conseil Consultatif Canadien du Multiculturalisme. Cet organisme, créé en Mai 1973, a pour mission de rallier tous les Canadiens au développement culturel de notre pays.



M. Saul Hayes, C.R., Président Régional du Québec du Conseil Consultatif du Multiculturalisme, a coordonné le programme de la Seconde Conférence Canadienne du Multiculturalisme qui s'est déroulée à Ottawa. Il a prononcé le discours d'ajournement de la Conférence. On pouvait également y voir M. David Newman, C.R., membre du Conseil Consultatif Canadien du Multiculturalisme pour la région d'Ontario, M. Ben Kayfetz de Toronto, et Annabelle King directrice de l'information au Congrès Juif Canadien.

Le programme portait sur les points suivants:

Le Multiculturalisme du point de vue des francophones;

Le Multiculturalisme du point de vue des anglophones;

Etude portant sur les langues non-officielles, et enfin

Enquête portant sur les attitudes de la majorité.

Près de 500 représentants venus des groupes ethniques, d'universités, de syndicats et autres étaient présents. Le thème de la conférence ouverte par le Gouverneur Général du Canada Jules Léger, porta sur: "Le multiculturalisme, une politique d'Etat".

A cette conférence, l'invité d'honneur fut l'Hon. John Munro, Ministre du Travail et responsable du programme du Multiculturalisme devant le Gouvernement du Canada.

Fédération Mondiale Séphardie

Une délégation de la Fédération Mondiale Séphardie a été reçue à Madrid par le Roi d'Espagne Juan Carlos I.

Les buts de cette audience accordée par le Roi étaient d'une part de préserver l'héritage et les traditions judéo-espagnoles et, d'autre part, de mettre l'accent sur les différentes communautés sépharades existant à travers le monde, et plus particulièrement celle se trouvant en Israël.

La Fédération Mondiale Séphardie a appris par le Ministre des Affaires Etrangères que l'Espagne avait l'intention d'établir des relations diplomatiques avec Israël.

Elle espère qu'une mise en vigueur s'ensuivra, ce qui permettrait de rencontrer les souhaits du judaïsme sépharade, développant ainsi la langue et la culture espagnoles en Israël.

Des échanges entre jeunes pourront alors être tablés entre ces deux pays.

Les délégués ont laissé entendre au Roi Juan Carlos que le Ministre de l'Education en Israël a récemment introduit la langue espagnole dans les programmes d'enseignement généraux du secondaire au même titre que le sont les langues française et/ou arabe.

Désireux d'en savoir davantage sur le mode de vie et les problèmes des communautés sépharades à travers le monde, S. M. le Roi a questionné les membres de la délégation à ce sujet. Un mémoire lui fut soumis soulignant l'importance de la coopération pour la préservation de l'héritage sépharade.

On sait que la communauté juive en Espagne compte à l'heure actuelle quelque 10,000 personnes de confession israélite au sein de laquelle évolue une jeunesse importante. Ceci laisse augurer des échanges et des rapports fructueux entre les deux pays.

FOIRE ISRAËLIENNE TEL-AVIV —

Une Foire internationale du conditionnement se tiendra à Tel-Aviv du 17 au 21 mai 1976. Pendant cet "Ispack '76", les visiteurs pourront examiner les dernières nouveautés israéliennes dans le domaine du conditionnement.

LA CEE ET LE CONGRÈS JUIF MONDIAL

Le Congrès Juif Mondial et le Marché Commun se sont entretenus au sujet des mesures contre l'application du boycott arabe dans les neuf pays membres de la CEE.

* * * * *

Le CJM a demandé à la Commission d'agir en raison de l'autorité que lui confèrent les Règles de concurrence du Traité de Rome et les règlements subséquents de la CEE, de ne pas permettre d'entraves à la liberté du commerce au moyen de pratiques de boycott contre des individus ou contre des sociétés du fait de leurs liens commerciaux avec Israël, ou sous la forme d'une discrimination raciale, ethnique ou religieuse, une manifestation "particulièrement répréhensible et condamnable" du boycott arabe.

Le CJM demande en particulier "la promulgation de règlements, l'élaboration de directives et l'adoption de décisions appropriées pour s'opposer à l'effet nuisible des pratiques de boycott".

Dans tous les accords futurs avec des Etats membres de la Ligue arabe aussi bien qu'avec d'autres pays, le CJM demande que la CEE continue d'insister pour l'inclusion de clauses anti-discriminatoires. L'effet de ces clauses ne devrait pas être amoindri, comme dans certains cas par le passé, par un échange de lettres d'une validité douteuse, par lesquelles les pays arabes tentaient de faire certaines réserves en ce qui concerne le principe de non-discrimination, en vue d'exclure leurs propres règles de boycott de cette obligation et d'essayer de cette manière de saper l'objet même de la clause non-discriminatoire. Le CJM requiert "l'acceptation entière et sans réserves" de ce principe par tous les Etats qui désirent conclure des accords avec la CEE, conformément à l'opposition publiquement proclamée par la CEE aux "mesures de boycott discriminatoire" pratiquées par les pays arabes.

Le Congrès Juif Mondial est une organisation internationale non-gouvernementale représentant les communautés et organisations juives de plus de soixante pays à travers le monde entier. Les communautés et organisations juives dans les neuf membres de la CEE, ainsi que dans 13 autres pays européens, composent la Branche européenne du Congrès.

LE CONGRÈS JUIF MONDIALE COMMUNIQUE...

PARIS:

En conclusion de ses travaux, menés à Paris, le Conseil directeur du Congrès Juif Mondial a réitéré son appui inconditionnel à l'Etat et au peuple d'Israël dans sa lutte pour l'accomplissement des idéaux qui ont conduit à sa création, et formule l'espoir qu'une paix juste et durable sera bientôt instaurée au Proche-Orient grâce à des négociations libres et directes, conformément aux résolutions 242 et 338 du Conseil de Sécurité.

Il a rejeté avec force l'assimilation au racisme du sionisme qui est l'expression des aspirations millénaires du peuple juif à son indépendance.

Par ailleurs, le Conseil directeur a approuvé la Déclaration de la Conférence de Bruxelles en faveur des Juifs soviétiques, à laquelle il était représenté par une importante délégation.

Le Conseil directeur a regretté qu'en Union Soviétique et dans certains pays de l'Europe de l'Est, des campagnes hostiles à la Conférence de Bruxelles, aient déformé son caractère humanitaire, faisant montre d'une totale incompréhension de ses buts réels.

Réunis au moment où s'ouvrait le XXVe Congrès du Parti communiste soviétique, le Conseil directeur du C.J.M. a lancé au gouvernement soviétique un appel solennel, lui demandant de respecter les droits humains fondamentaux, afin de promouvoir la compréhension internationale et la paix dans le monde.

Le Dr. Nahum Goldman, Président du C.J.M., est intervenu pour rappeler que le sort de la Communauté Juive d'URSS est étroitement lié au renforcement de la politique de détente et à la stabilisation de la situation au Proche-Orient.

Auparavant, le Conseil directeur s'était préoccupé de la situation des Juifs syriens toujours soumis à d'intolérables mesures répressives, confirmant sa volonté de poursuivre son action pour obtenir le droit de quitter le pays pour ceux qui le désirent.

Il avait dit aussi son horreur devant les activités meurtrières des terroristes arabes, encouragées par la passivité des nations. Il s'éleva contre la tendance à donner une reconnaissance internationale à l'O.L.P. dont le but est la destruction de l'Etat d'Israël et qui, ouvertement, exerce et appuie les activités terroristes dirigées contre lui.

Concernant l'O.N.U., dont on a célébré le 30ème anniversaire, le C.J.M. s'élève contre les attaques in-

justes et arbitraires dirigées contre l'Etat d'Israël et le sionisme, et demande que la procédure des Nations Unies soit reconsidérée afin de l'harmoniser avec les objectifs et principes de la Charte, et décide de désigner un Comité d'études pour permettre au C.J.M. de donner sa propre contribution à ce processus.

D'autres résolutions ont porté sur les questions d'organisation, culture, publication et jeunesse.

Un grand effort sera fait dans ces différents domaines, ainsi qu'en direction des petites communautés qui entendent préserver leur identité juive.

Le Conseil directeur a souligné la nécessité de renforcer la coopération avec l'Organisation Sioniste Mondiale et a élu M. Josef Almogui nouveau Président de l'O.S.M., comme membre de l'Exécutif, à la place de M. Pinhas Sapir.

ISRAËL DISCOUNT BANK (I.D.B.)

La banque I.D.B. Limitée, fondée en 1935 en Israël, a annoncé l'ouverture d'une succursale à Toronto, ainsi que la nomination de M. David E. Barr qui en sera le représentant.

Les nouveaux locaux sont sis à la "Commercial Union Tower".

C'est la troisième banque en ordre d'importance en Israël.

On y compte 208 succursales. A l'étranger, elle possède également de nombreux bureaux dans les endroits aussi différents que les Bahamas (Nassau), le Luxembourg, les Iles Le Grand Cayman (BWI) ainsi que des bureaux à Londres, à Miami Beach, en Amérique Latine et tout récemment à Toronto.

Le réseau de succursales de la banque Israël Discount Bank (I.D.B.) offre toute une gamme de services bancaires, y compris les transactions avec Israël.

Juifs D'Espagne

(Tiré de Nuevo Mundo Israelita)
Traduit par C. Dadoun

Il y a environ 10.000 Juifs dans toute la Péninsule Ibérique: numériquement les communautés les plus importantes sont celles de Barcelone et de Madrid, viennent ensuite celles de Malaga et de la Costa del Sol.

M. Baruch Garzon est rabbin auprès de la communauté juive madrilène (Madrid).

Lors d'un entretien à Caracas (Venezuela) où il a été l'hôte de la rédaction du N.M.I., il a répondu avec plaisir aux questions qui lui étaient posées et dont nous rapportons ici les faits saillants.

D'après M. B. Garzon, l'un des soucis majeurs de la communauté juive espagnole est de cultiver et perpétuer les valeurs juives traditionnellement acquises. Il souligne le caractère de distinction très net qu'il faut faire entre l'instruction et l'éducation. M. Garzon mentionne également que le problème de l'éducation, de vie sociale, devient très important lorsqu'il s'agit de la jeunesse car il faut que cette dernière prenne conscience des valeurs qu'elle aura à perpétuer. Le problème se pose différemment chez les adultes en ce sens qu'il faut surtout les préparer à la vie — attendu que "notre communauté relativement jeune, est composée d'une grande partie d'étrangers.

A la question: depuis l'ascension au pouvoir du roi Juan Carlos, est-ce qu'il y a eu quelques changements ayant affecté les Juifs?, le rabbin B. Garzon a mentionné que: "nous n'avons jamais eu des problèmes en tant que communauté juive". Au début, nous avons été tolérés puis nous avons reçu un statut juridique grâce à la loi sur la liberté religieuse de 1968.

Selon toute vraisemblance, le représentant de la communauté juive madrilène assure que si l'Espagne tend à une démocratisation du secteur public, il va de soi que nous en bénéficierons également.

En ce qui a trait aux relations diplomatiques entre l'Espagne et Israël, il ne dépend que de ces pays de bien vouloir initier ces relations. Le Ministre des Affaires Extérieures dans un entretien télévisé a laissé entendre qu'Israël et l'Espagne ont de nombreux points communs.

Le ministre a souligné en outre que les relations commerciales entre l'Espagne et Israël sont aussi importantes que celles qu'entretient l'Espagne avec les pays du Moyen Orient. L'avenir des relations diplomatiques n'est que le fruit d'une bonne volonté.

Selon le Rabbin B. Garzon, il y a de fortes chances qu'Israël entretienne des relations futures avec l'Espagne laissant bien augurer.

AVERTISSEMENT AUX VOYAGEURS

(Source: Ministère des Affaires Extérieures - Ottawa)

Que ce soit en Floride, aux Iles Canaries, ou en Europe, de nombreux Canadiens sont arrêtés et mis en prison pour des motifs variés.

L'an dernier seulement, les agents du service à l'extérieur, ont aidé près de 200.000 voyageurs canadiens et cette année, ce chiffre sera probablement de l'ordre de 300.000.

Ce qui est à déplorer, c'est le nombre de cas graves qui va en augmentant. Une des raisons majeures de tous ces ennuis est l'augmentation du nombre de Canadiens se rendant sous des cieux lointains sans le sou et sans idée précise de ce qu'ils feront pour subsister.

Une fois totalement démunis, ils s'adressent à l'Ambassade, pensant que

le Gouvernement canadien a des fonds pour les tirer d'embarras et qu'au besoin, on leur paiera leur billet de retour. Les autorités n'interviennent que dans les cas de véritable besoin, mais les parasites n'ont qu'à s'adresser à leur famille, car le plus souvent, ils ont des difficultés financières, mais ne veulent pas s'y adresser.

Il faut que les Canadiens comprennent - une fois pour toutes - qu'ils n'ont pas de privilèges spéciaux face aux lois étrangères.

Les agents consulaires soulignent que leur rôle est d'assurer que les personnes qui s'adressent à eux soient traitées impartialement. Cependant l'agent fait plus que cela, car il aide les accusés à obtenir un avocat et, sur demande spéciale, communique avec la

famille et tient cette dernière au courant.

Il est inutile de mentionner les cas de ceux qui ont une double nationalité ou encore de ceux qui se portent d'une manière grossière à l'égard de tout le corps diplomatique.

Cependant, le cas le plus grave pour un voyageur canadien, est lorsqu'il se retrouve impliqué dans des histoires de passage de drogue. Plusieurs jeunes désirent faire beaucoup d'argent en très peu de temps et s'embarquent le plus souvent dans des aventures qui ne relèvent pas toujours des lois du Canada, car le voyageur canadien tombe sous le coup des lois du pays qui l'accueille. Il est très difficile pour ne pas dire parfois impossible de pouvoir les récupérer.

Le nombre de cas impliquant une infraction aux lois sur les stupéfiants a rapidement augmenté ces dernières années. Plusieurs pays dont le Mexique, le Maroc, l'Espagne, etc . . . sont notoires pour ce genre d'ennuis, tout au moins en ce qui concerne les Canadiens.

Il faut se méfier de trafiquants jouant le double jeu. Ils vendent de la drogue aux jeunes touristes et vont ensuite les dénoncer.

Dans de nombreux pays, IL N'EXISTE PAS DE CAUTIONNEMENT, DE DELAI RIGOREUX pour la mise en accusation ou même de dispositions permettant de communiquer avec le plus proche parent ou le Consulat Canadien.

A l'étranger, toute personne est jugée coupable et est incarcérée jusqu'à preuve de son innocence. Au Canada, le phénomène inverse se produit.

Fort de ce renseignement, il faut donc considérer que si un Canadien se retrouve à l'étranger en infraction avec la loi, il sera d'abord incarcéré, mal traité et lorsque le juge voudra bien ouvrir son dossier, deux ans et parfois plus, peuvent s'être écoulés.

Le Ministère des Affaires Extérieures vous prie de vouloir bien prendre en considération les points ci-dessous mentionnés afin de vous éviter tout ennui:

Assurez-vous, auprès de l'ambassade du pays que vous allez visiter, que vous avez les bons visas et autres documents de voyage.

Ne gardez pas votre passeport, votre argent et vos chèques de voyage

(Suite p. 12)

Les Dix Commandements et . . . la Sortie d'Egypte

L'Egypte de Ramsès II, un empire colossal bâti sur la souffrance, la misère et les tribulations endurées par un Peuple d'Esclaves à la solde d'un Pharaon. D'une part l'adoration sans aboutissement, de l'autre l'Espoir d'une Terre Promise, enfantée dans la douleur et dans le sacrifice.

En Anglais, pour se souvenir de ce jour de la Délivrance d'un Peuple du joug de Pharaon, on dit et on écrit 'Passover' façon très imagée de rendre de manière audible les miracles accomplis par Dieu, entre autres, celui du passage de la Mer. Phonétiquement ce mot exprime ce qu'il a fallu à Moïse, messager de Dieu, de Foi et d'audace toujours renouvelées pour surmonter les '40 ans' passés dans le Désert: Pass over = surmonter.

Pâque ou Pessah? Lequel des deux termes en rend mieux l'idée?

D'un point de vue historique, la Pâque c'est un moment précis de l'année civile.

Pour pouvoir goûter pleinement à l'esprit des fêtes, à une certaine dimension peu commune et en soi irrationnelle, il faut penser Pessah ou Passover. C'est une fête oui, mais il y a plus: un retour aux Sources. Pessah, avec ses herbes amères, son harosset et son pain sans levain, nous trempe dans une joie et une allégresse légèrement teintées du souvenir d'une condition que nos ancêtres ont tristement vécue.

Mais avant tout c'est la promesse

faite par Dieu à Moïse de conduire le Peuple d'Israël vers la Terre Promise d'une part et, d'autre part, l'affranchissement d'un esclavage. Ce passage brusque du servage à la liberté s'est accompagné d'un séjour de '40 ans' dans le désert: il fallait surmonter (Pass over) l'épreuve d'un état d'asservissement et passer graduellement à un état où l'assimilation des commandements permettait au Peuple Hébreu d'être enfin le Peuple Elu.

Jour de la délivrance on le fête chaque année, et nous nous souvenons tous — unis dans la tradition et la foi juive — que ce fut la sortie d'Egypte. C'est le respect de dix commandements et l'acquisition d'une liberté qui nous engage beaucoup plus envers Dieu qu'elle ne le faisait lors de notre condition d'esclave en Egypte comme le dit Moïse du haut du Mont Sinäi.

"Qu'est-ce que la liberté sans les Commandements?" En d'autres termes dans le monde moderne, la crise de l'excès de liberté ne viendrait-elle pas d'une absence d'éthique familiale? d'un manque d'observance minimale des valeurs véhiculées par la famille à différents niveaux? Elle est notre première société. En ce jour de Pessah, nous vous invitons à faire une réflexion et repenser au problème de l'affranchissement. Est-il physique? moral? Les deux? La vie n'est-ce pas un équilibre?

BONNE FETE.

Yiddish, Ladino et Hébreu

Article de D. Rudavsky ¹²

Traduit par C. DADOUN

Parmi l'ancienne génération des Juifs venus d'Europe Centrale en Israël, il y en a encore beaucoup qui parlent le Yiddish lorsqu'ils sont entre eux. Par contre, parmi la génération montante, on remarque que les jeunes parlent l'Hébreu qui leur a été enseigné en Israël. Ils considèrent que la langue Yiddish est inextricablement rattachée au mode de vie juif qu'ils ont connu dans le Shtetel ¹³. Il y a une anecdote à ce sujet: un jeune israélien demandant à sa grand-mère une tranche de pain et de confiture s'est exprimé en hébreu natal. Elle lui répondit en Yiddish et lui intima de ne pas lui parler "cette langue." Le garçon lui demanda: Mais Savta (grand-mère) pourquoi en Yiddish? La grand-mère lui rétorqua: "De manière à ce que tu puisses te souvenir que tu es Juif!"

De quelle manière en est-on venu à parler Yiddish? Comme les Juifs erraient d'un pays d'Europe à l'autre, à la recherche d'un foyer, ils apprirent la langue locale de l'endroit la mélangeant à un certain nombre d'expressions de l'Hébreu et de patois ou de dialectes qu'ils avaient retenus au cours de leurs déplacements.

Le Yiddish ou judéo-allemand qui prit son essor au cours des séjours des masses de Juifs en Allemagne, a été associé au peuple juif il y a environ un millier d'années.

D'Allemagne il se répandit après la Terreur Noire qui ravagea l'Europe entre 1348 et 49 amenant à sa suite, une série de terreur et de massacres sur les Juifs allemands inculpés d'empoisonnement des puits, en dépit du fait qu'eux-mêmes en buvaient l'eau. Les Juifs fuyaient l'Allemagne en nombre vers l'Est, particulièrement vers la Pologne, emportant avec eux leur dialecte yiddish composé à 85% d'allemand. A peu près 10% couvrait la terminologie religieuse, mots dérivés de l'Hébreu, cependant que le reste était composé essentiellement de termes Polonais, Russes ou autres mots slaves.

Le Yiddish a atteint le degré de langue sacrée parce qu'elle a pendant longtemps été la langue intermédiaire pour la traduction et l'enseignement des textes sacrés hébreux. On crut qu'elle fut la seule langue dans laquelle

les Ecritures, le Talmud, les Codes et d'autres oeuvres religieuses pouvaient être transcrits et enseignés. Des livres religieux tels que le *Tsenah u'R'enh* basé sur le Pentateuque, et les Tehinot ou supplications personnelles pour les femmes qui ne connaissaient pas l'Hébreu, étaient écrits et publiés en Yiddish vernaculaire (langue nationale). Ce fut également le cas de la version en Yiddish de la Bible connue sous le titre: *Ivri Teutsch* (Allemand).

La langue Yiddish est encore la langue d'enseignement dans les vieilles Yeshivot traditionnelles en Israël, en Amérique et dans d'autres pays.

Quelques Juifs extrêmement pieux tels *Neturei Karta* (littéralement: "Gardiens de la Cité") à Jérusalem et ailleurs, refusent d'utiliser l'Hébreu dans la conversation courante pour ne pas profaner la langue sacrée. La langue Yiddish a été illustrée par une littérature séculaire de haut calibre, encore qu'aujourd'hui la langue soit plutôt à son déclin.

Le dialecte Ladino (Latino) connu également comme *Djudezmo*, a pris naissance parmi les Juifs de la péninsule ibérique. Il est largement basé sur le Castillan, encore qu'il y ait également un mélange élégant d'Hébreu, Turc, Grec, Italien et de biens d'autres langues. A comparer au Yiddish, un très petit nombre de mots non espagnols s'est inséré au dialecte ladino. Ces termes représentent en grande partie le vocabulaire religieux emprunté à l'Hébreu.

Plusieurs de ces expressions ont changé de sens en Ladino, si l'on tient compte de celles qui ont pu avoir un sens péjoratif.

L'idiome *oseh shalom* (qui signifie: "lui qui créa la paix") veut dire "batterie en retraite" en Ladino et est probablement relié à la pratique du recul observé lorsqu'on récite ces mots dans le Kaddish et lors de la Amidah. Le mot boisson en Yiddish est communément rendu par le mot Hébreu *mashkeh* (boisson) alors que son équivalent en Ladino est *mayim azim* ("eaux fortes") phrase biblique (Neh. 9:11) prononcée lors de l'office traditionnel du matin. Le terme Hébreu *maalhamatah* ("variations") a le sens "d'approximativement".

Le mot *had gadya* ("un kid") pris dans la Hagaddah et qui en argot Yiddish a le sens de prison, veut dire "foules" en Ladino.

Le Ladino tout comme le Yiddish, est écrit à partir de caractères hébreux, non seulement à partir de l'Hébreu carré mais aussi à partir de l'écriture de Rashi. Dans les temps modernes, l'alphabet Latin a également été employé dans le Ladino.

Le Ladino a conservé des centaines d'archaïsmes espagnols d'un usage très fréquent avant le XVe siècle. Ils ont été cependant rejetés de l'espagnol moderne. Une expression désuète telle que *aedada* (âge d'or) est conservée plutôt que le terme *vieja* (vieille). Le verbe *ajuntar* (unir) est employé plutôt que *unir*, et *jinar* (mourir) plutôt que *morir*. Ce ne sont là que quelques exemples.

Ce phénomène est évidemment quasi-naturel si l'on considère que la structure de la langue Ladino fut établie avant l'expulsion des Juifs d'Espagne (1492) et du Portugal (1497). Plus tard, le dialecte judéo-espagnol s'est étendu aux différents pays où les exilés et leurs descendants avaient trouvé asile. Du 16e au 18e siècle, la prière et d'autres littératures religieuses, ont été transcrites en Ladino.

(Suite p. 13)

AVERTISSEMENT . . . (suite)

ensemble, afin d'éviter de les perdre tous à la fois.

Apportez votre certificat de naissance ou de citoyenneté avec vous, mais ne le mettez pas dans votre passeport. Un tel document vous permettra plus facilement d'obtenir un nouveau passeport si le vôtre est perdu ou volé. Dans un tel cas, adressez-vous au consulat canadien le plus près.

Ne passez rien à la frontière pour des gens que vous ne connaissez pas bien, même s'il s'agit d'une vieille dame distinguée. Conseillez-lui plutôt de se trouver un porteur, sinon vous risquez de vous retrouver en prison pour possession de drogue ou pour contrebande.

Adressez-vous au ministère des affaires extérieures pour savoir si le pays ou la région que vous devez visiter est en effervescence.

YIDDISH...

Au 19e siècle, des journaux, des romans et une grande diversité de manuscrits séculaires furent imprimés et publiés en Ladino. Certains Juifs sépharades des Balkans, d'Afrique du Nord, de Turquie, d'Israël et de bien d'autres pays le parlent encore, bien que la langue soit en voie d'extinction dans la plupart de ces pays. Jusqu'en 1945, le plus important des centres Ladino fut Salonique.

Le Ladino a joui d'un caractère sacré l'apparentant au Yiddish car un grand nombre de textes religieux furent transcrits.

Aucun dialecte vivant ne peut demeurer stagnant. Les écoles de l'Alliance Israélite Universelle jouèrent un rôle de premier plan encourageant et stimulant la création de quotidiens et de journaux, mettant en valeur une littérature séculaire dans cette langue. Ces écoles et ces périodiques servirent d'instruments de départ introduisant de nombreuses phrases et idiomes du français au Ladino, qui avant longtemps, supplanta les équivalents espagnols. Des mots typiques de ce vocabulaire français se retrouvent dans: malorozo (malheureux) "unfortunate" foburg (faubourg) pour "suburb" ou desirar (désirer) qui veut dire "to desire".

La période de l'Holocauste, autant que celle de l'émigration subséquente d'une grande partie des Juifs Sépharades en Israël, a contribué au déclin précipité du Ladino et a amené une liquidation virtuelle de sa littérature séculaire.

Ni le judéo-allemand, ni le judéo-espagnol avec leurs variations n'ont été considérés comme essentiel au Judaïsme, en dépit du fait que ces dialectes y ont été liés pendant des siècles. Il en va autrement de l'Hébreu qui est au Judaïsme, ce que la blancheur est à la neige. C'est le L'shon Hakodesh ou langue sacrée, le dépositaire des Saintes Ecritures et l'héritage longtemps révérendu du Judaïsme. Il embrasse la Torah donnée au peuple Hébreu par Moïse, les écrits des prophètes Hébreux, ceux des psalmistes et des sages, les oeuvres des poètes Hébreux du Moyen Age, et enfin celles des philosophes, penseurs et érudits jusqu'à nos jours.

L'Hébreu est également la langue nationale miraculeusement ressuscitée en Israël et à l'extérieur de l'Etat Juif.

En tant que langue sacrée des Juifs, l'Hébreu est la langue traditionnelle des vénération et des textes écrits

HOMMAGE RENDU AU CANTOR S. AMZALLAG

C'est la première fois que la congrégation Spanish and Portuguese honore une personnalité dans le cadre de la souscription des Bons d'Israël. Ce privilège revient de fait et de droit au très connu et très apprécié cantor M. Salomon Amzallag. A cette occasion, un gala de clôture se tiendra à la Synagogue Spanish & Portuguese



dans les synagogues bien que les prières et la Bible puissent sans l'ombre d'un doute être mieux comprises dans la langue vernaculaire (nationale.).

Ceci n'implique pas que les traductions soient interdites pour autant, tout particulièrement dans le cas de l'office. D'après le Shulchan Aruch, Code de la Loi juive, on peut prier dans n'importe laquelle des langues que la personne peut comprendre (Orach Hayyim 101:4). Même les prières cardinales, Shema et Tefilah (Amidah) peuvent être dites dans une langue familière (Ber. 13a, Sotah 40b).

Les personnes peuvent certainement prier dans leur propre langue même si l'office est récité en hébreu dans les synagogues.

Le dialecte sémitique, l'araméen, voisin de l'Hébreu, parlé par des Juifs de Palestine et de Babylone durant les siècles antérieurs et de nos jours, a également pénétré dans les synagogues. Le Kaddich et plus tard le Kol Nidrei en sont des exemples — encore que ce dernier ne soit pas une prière comme telle, mais plutôt une déclaration légale de l'annulation des vœux. Les infiltrations en araméen, dans la liturgie furent parfois rejetées, car elles rendaient l'Hébreu trop obscur (Sotah 33a).

L'attitude du rabinat envers la traduction de la Bible est plus tard reflétée par cette pensée:

"Le jour où la version grecque (Septuaginta) de la Bible fut achevée, ce fut tout comme le jour où Israël conçut le veau d'or" (Soferin 1:17).

Par le fait même que le texte grec remplaçait la Bible initiale ainsi que les offices écrits et dits en Hébreu, nous pensons que ce processus a entraîné une assimilation linguistique et la disparition de la grande communauté juive de Philos en Alexandrie au 1er siècle de l'époque actuelle.

¹ Professeur à l'Université de New York, le Dr. D. Rudavsky y enseigne la Culture et l'Education Hébraïque.

² Petits villages juifs de Pologne.

le 7 Avril de cette année.

Afin de témoigner votre reconnaissance envers la personne de M. Amzallag, il serait louable que votre présence puisse être l'écho de ce que fut la sienne.

Dans quelque occasion que ce soit et depuis le Maroc, M. Amzallag a toujours été présent dans nos joies comme dans nos deuils. Il a toujours su reconforter par sa présence les familles qui se trouvaient un peu isolées à Montréal. Il a fait preuve d'un dévouement qui a été constant. Que ce soit à l'occasion de circoncisions, de mariages, de Bar Mitzva ou de deuils, il a toujours été présent et a su trouver les mots qu'il fallait dans les circonstances différentes.

A cette occasion, S. E. Mordechai Shalev, ambassadeur d'Israël en poste au Canada, rehaussera par sa présence ce gala de clôture.

Nous aurons également le plaisir de compter parmi nous M. A. Moyal, C.A., co-président de la soirée. Un cocktail est prévu pour 18 H 30 et sera suivi d'un banquet animé par Bob Hill l'homme orchestre.

Monsieur S. Amzallag a beaucoup fait pour porter sur lui la responsabilité d'un judaïsme qu'il a préservé de toutes ses forces.

En fin de soirée, une étoile de la chanson orientale, Hana Rached, juive tunisienne se produira au grand plaisir, nous l'espérons, des jeunes et moins jeunes.

Nous vous invitons nombreux à la Synagogue Spanish & Portuguese en ce 7 d'Avril. Par là même, vous témoignerez votre hommage à la fois individuellement et collectivement. Reconnaissons à un homme de valeur le mérite qui lui revient si justement. Il était le 23 Mars au Congrès Juif Canadien afin de chanter une prière à la mémoire de feu le Président de l'Alliance Israélite Universelle, le Prof. René Cassin.

Les Juifs d'Origine Berbère

(Tiré Le Gazette Juive)

L'étiquette "sépharade" recouvre parfois les groupes de Juifs les plus divers. Il suffit de quelques rares contacts avec la culture judéo-ibérique ou de ne pas parler le yiddish pour que s'applique le qualificatif générique de "sépharade". Par exemple, pour les Juifs d'origine berbère, les Marocains de langue castillane les nomment "*Forastero*", les Juifs d'expression arabe "Chleuh". Les deux termes signifient *étrangers* et désignent ces peuplades qui habitaient dans des grottes ou menaient une vie nomade, et qui parlaient ou parlent encore le judéo-berbère. Une bonne partie de cette population a d'ailleurs émigré en Israël.

Il existe aujourd'hui deux groupes différents de Juifs d'origine berbère. Au sud, vivent les "Chleuh", petits, basanés, verveux. A l'Est et au Nord, sont les Berbères de langue "Tamazig", à la peau claire, à la chevelure rousse et aux yeux bleus. Chaque groupe parle un langage que l'autre ne comprend pas. Les Berbères Tamazid se considèrent généralement comme de culture supérieure et d'origine plus noble que les Berbères Chleuh.

Certains groupes de Juifs, comme les Yéménites et les Persans, qui n'ont jamais fait partie de la sphère d'influence ibérique sont eux aussi appelés aujourd'hui sépharades. Deux raisons à cela. D'abord, ces communautés lointaines ont adopté le rite judéo-espagnol ou "usage de Castille" qui jouissait d'un immense prestige. Ensuite et surtout, peut-être par manque d'information, on a tendance à qualifier de sépharade tout juif non ashkenaze de langue yiddish.

Pourtant, les ashkenazes d'Europe orientale ne forment que l'un des vingt et un groupes juifs, ayant leur tradition propre et leur prononciation particulière de l'hébreu liturgique. Les vingt autres sont: le Lusitanien (portugais), l'Espagnol de la Méditerranée occidentale, l'Espagnol de l'Empire Ottoman, le Provençal du Comtat Venaissin, l'Andalou, le Marocain d'expression judéo-arabe, le Maghrebin, l'Italien (vieux roman, sans compter l'Italien sépharade, ashkenaze et vieux français), le byzantin hellénistique ou romaniote ancien représenté aujourd'hui entre autres par les Juifs de Corfou et de Crète, le Levantin de langue arabe (Syrien, Libanais et jadis Palestinien), l'Ethiopien (Falacha), l'Arabe du Sud-Arabique (Yemen et

Un grand rabbin David Bouzaglo n'est plus

(Tiré d'Information Juive)

Le Rabbin David Bouzaglo n'est plus.

C'est une perte considérable pour le judaïsme d'origine marocaine, pour son folklore et sa culture. Rabbin et poète, David Bouzaglo était connu surtout comme musicien, un des rares spécialistes de ce que l'on appelle communément "la musique andalouse", c'est-à-dire ce trésor culturel qui est né dans l'Espagne maure du XIIe siècle et dont les promoteurs ont été des poètes et des musiciens musulmans et juifs. Bouzaglo connaissait l'intégralité de cette musique, pourtant non codée. Il avait adapté une grande partie de la liturgie de la synagogue marocaine à cette musique. Créateur, il avait considérablement enrichi la liturgie synagogale et beaucoup se souviennent de ses "bakkachot" ou veillées religieuses où ce chanteur incomparable faisait entendre ses créations, toutes consa-

crées à la gloire d'Israël et à celle de Dieu, unis dans la même ferveur.

Aveugle comme Ray Charles, il avait la voix d'un de ces chanteurs venus de l'Andalousie de flamenco, une sorte de Juanito Valderrama, version orientale. Jusqu'à il n'y a guère longtemps, il continuait de chanter ses oeuvres, comme si les années n'avaient aucune prise sur ses cordes vocales.

David Bouzaglo aura mis beaucoup d'ordre dans cette liturgie synagogale des Juifs du Maroc. Il aura beaucoup lutté pour la promotion des valeurs culturelles de la communauté juive marocaine, des valeurs encore inconnues et méprisées et parfois par ceux-là même qui en sont les porteurs.

La réputation du Rabbin D. Bouzaglo avait dépassé le cadre du judaïsme marocain. Sa perte ne touche pas seulement la communauté juive d'origine marocaine mais le patrimoine culturel d'Israël dans son ensemble.

LE COIN DU TRADUCTEUR

(Actualité Terminologique)

Nous donnons ci-après la suite des applications du terme "CLEARANCE" au domaine des douanes.

DOUANES

Automatic clearance — dédouanement automatique

clearance certificate — congé de douanes — permis de sortie

clearance inwards — permis d'entrée, déclaration d'entrée, mise en douane

clearance outwards — permis de sortie, déclaration de sortie, congé en douane

clearance paper — acquit de douane, permis de sortie

customs clearance — acquit de douane, déclaration d'entrée, déclaration de sortie, déclaration en douane, dédouanage, dédouanement, passage en douane, permis de sortie

customs clearance fee — droit de dédouanement

effect (to) customs clearance — procéder aux formalités de douane.

Aden), l'Irakien de l'ancienne Babylone, le Persan, le Kurdistani, le Géorgien, le Daghestani, le Tartare de Crimée (Krimchak), l'Afghan, le Tadjikistani avec le Bokharien et Samarcandien d'Ouzbekistan (en Asie centrale soviétique), les Bné Israël (Hindous) de Cochin, le Birman et le Juif de la province du Honan en Chine (en voie d'extinction).

Ainsi, on arrive à qualifier de sépharades tout le peuple juif à l'exception des yiddishisants, créant ainsi le concept d'un bloc juif d'où serait exclu l'élément parlant yiddish. Quant à ceux qui avaient pour patrie la Péninsule ibérique, les termes les plus appropriés sont ceux d'Espagnols, de Castillan, de Portugais, Andalous ou Marocains.

JUIFS ORIGINAIRES DE PAYS ARABES

(Tiré d'Information Juive)

PARIS :

La disparition en quelques années des communautés juives installées dans les pays arabes est peut-être un des "secrets les mieux gardés de l'histoire".

Telle a été l'indifférence générale que les intéressés eux-mêmes ont presque trouvé naturel de quitter leur terre ancestrale, souvent dans des conditions dramatiques, et parfois totalement démunis.

Un million de Juifs en pays arabes en 1948, 30.000 à peine aujourd'hui dont 4.000 privés des droits humains les plus élémentaires en Syrie.

Tous les autres, sont dispersés de par le monde.

La plupart ont rejoint Israël, 300.000 vivent en France.

Mais il y a des Juifs "arabes" en Italie, en Grande-Bretagne, aux USA, et ailleurs.

Parce qu'ils n'ont jamais été secourus par l'ONU, parce qu'ils ont souvent réussi à se réhabiliter dans leurs nouvelles patries, ces Juifs se voient contester la qualité de "réfugiés".

Certains journaux ont voulu même voir dans la création de l'Association mondiale des juifs originaires des pays arabes (WOJAC) une manoeuvre du gouvernement d'Israël pour faire pendant au problème des Palestiniens.

Mais qu'on le veuille ou non c'est pour des raisons politiques que 96% des Juifs ont quitté les pays d'Islam.

S'il n'y avait pas eu les massacres de 1941 en Irak,

S'il n'y avait pas eu le meurtre de 120 juifs en 1945 à Tripoli (Libye),

S'il n'y avait pas eu les emprisonnements à Abouzabal en 1956 en

Egypte, suivis d'expulsion,

S'il n'y avait pas eu les pendaisons en place publique à Bagdad en janvier 1969,

S'il n'y avait pas eu un savant étranglement économique et une discrimination plus ou moins apparente selon les pays,

Il y aurait sans nul doute encore aujourd'hui des communautés florissantes sur toute la rive sud de la Méditerranée.

Pas "réfugiés" ces Juifs?

Ceux qui sont arrivés en France, sans un sou et sans nationalité?

Ceux qui ont grelotté de froid dans des taudis?

Ceux qui ont perdu leur culture et leur âme?

Pas "réfugiés", ces vieillards qui avant de mourir sont entrés dans un néant qui les dépassait?

Pas réfugiés, ces gens du Yémen qui ont fait des dizaines de kilomètres à pied pour rejoindre Aden puis Israël?

Pas réfugiés ceux qui essaient de préserver quelque chose de ce qui fut une grande histoire?

Bien sûr, il s'agit d'une "manoeuvre grossière" d'Israël!

Les biens abandonnés.

Les synagogues transformées en mosquées ou en musées quand elles ne sont pas détruites.

Les rouleaux de la Torah devenus inutiles, stockés on ne sait où pour on ne sait qui.

Manoeuvre d'Israël.

Oui, il ne peut s'agir que de cela lorsque les Juifs rappellent et réclament leurs droits!

Mais pour les "nations" les Juifs ont-ils seulement des droits?

Témoignage d'une Chrétienne

(Tiré de Koumi, revue israélienne)

Comme bien des Chrétiens se rendant en Terre Sainte, Mme Raymond de Belgique est allée à Jérusalem où elle a partagé la vie de centaines d'Israéliens et, son séjour prenant fin, elle nous rapporte le témoignage suivant:

'Enfin, j'ai eu le bonheur de me rendre en Terre Sainte, en Israël et voir les merveilleux sites de son Histoire . . .

Je ne sais plus rien dire. Je ne sais que raconter ni autour de moi, ni ailleurs. J'en ai le coeur trop plein, rempli de si belles choses. Ma tête tourne sans fin et je ne sais plus coordonner mes idées et tous mes beaux souvenirs: en égoïste, je voudrais tout garder pour moi . . .

Sauf à mon ami le Curé de la Chapelle: à lui, j'ai voulu confier combien je suis revenue émerveillée par votre courage à tous, par la foi constante qui vous anime et votre grande piété malgré tous vos malheurs.

Vous savez encore rire, chanter et vous donnez tellement aux autres.

Quelle leçon d'humilité j'ai reçue chez vous! Je suis tellement petite auprès du peuple d'Israël.

Que revienne la paix pour vous tous! Vous la méritez et de tout mon coeur je suivrai vos efforts et prierai le Seigneur de vous rendre ce qui vous appartient, votre Terre d'Israël...

Je voudrais tant revoir Jérusalem. Jamais, je ne l'oublierai (plutôt perdre ma droite).

Ce n'est pas moi qui vous dis cela, *mais je le sens*, il y a tant et tant de choses que je voudrais découvrir encore.

Chers amis, il m'est impossible de vous remercier assez pour tout ce que vous m'avez donné de joies, de bonheur et d'amitié . . ."

UN RETOUR APPRECIÉ

Le Théâtre du Nouveau Monde est heureux d'annoncer au public que Anne Le Dain vient de reprendre ses fonctions à la direction de la publicité et des relations publiques de la Compagnie.

Cette reprise d'activité est d'autant plus précieuse pour le théâtre qu'elle coïncide avec la reprise annuelle du Théâtre-Midi, le lancement prochain de la campagne d'abonnement et l'annonce d'une programmation 1976-77 particulièrement brillante puisqu'elle sera celle du 25ème anniversaire de la Fondation du Théâtre du Nouveau Monde.

ENQUETES AU SUJET DE CINQUANTE SUSPECTS

New York - La presse a informé que des enquêtes ont été ouvertes aux Etats-Unis au sujet de cinquante personnes soupçonnées de participation à des crimes de guerre et contre l'humanité. Il s'agit d'anciens nazis qui après 1945 réussirent à acquérir la citoyenneté américaine en dissimulant soigneusement leur passé. Le gouvernement des Etats-Unis a demandé à celui de la République Fédérale d'Allemagne de l'aider à retrouver des témoins et à établir la documentation requise en vue de leur comparution de-

vant la justice. On suppose que c'est là, entre autres, le résultat d'une intervention de Madame Elisabeth Holtzman, représentante de New York au Congrès, qui a reproché aux autorités leur inactivité dans ce domaine.

LETTRES D'ISRAËL

par notre correspondant

Z. S. PEREZ

OU VA ISRAËL?

On pourrait poser la question d'une autre manière, que veut Israël, que souhaitez-vous?

La réponse est claire et ne souffre aucune ambiguïté: Israël souhaite aboutir à la normalisation de ses rapports avec ses voisins, donc à la paix.

Depuis 1948, date à laquelle une partie de la patrie ancestrale lui fut restituée, il n'a cessé de prier pour son avènement. Pourquoi ce qui est possible au reste de l'Univers, en général, devient-il inaccessible quand il s'agit d'Israël?

En vérité, le problème, le conflit, la guerre, tout cela ne provient pas d'Israël mais des Arabes.

Ils veulent effacer une nation qui existe, qui vit, se développe et accomplit une prodigieuse expérience pour le bien de toute la région; ils veulent, les Arabes toujours, arrêter la marche de l'Histoire qui a vu une multitude de petits peuples secouer les chaînes de l'impérialisme étranger et redevenir libre, pourquoi donc?

Pourquoi? Tout simplement parce que cette marche a aussi libéré les Juifs. Et de qui donc? Des Arabes? Non, jamais les Arabes n'ont été les maîtres du pays. Les maîtres étaient anglais, et avant eux, turcs, mame-louck etc. . . .

Il n'en demeure pas moins que ces maîtres étaient tous des *occupants sans attaches profondes avec la Terre de la Bible dont le seul propriétaire, le vrai, est le Peuple juif.*

En développant ainsi notre pensée, nous nous apercevons que nous faisons du *sionisme*. Est-ce un crime que d'aimer Jérusalem, la cité de David. Voyez comme elle brille du plus bel éclat depuis son retour à ceux qui en ont rêvé durant deux mille ans. Les coups de sonde arabes contre les amants de Sion-la-bien-aimée, inquiètent les Israéliens et les Juifs du monde entier, mais ne les font pas fléchir.

Au Conseil de Sécurité, à Genève, rien de sérieux, de solide, ou de juste ne sortira sans la reconnaissance d'Israël par ceux qui se sont jurés de le détruire.

Sur les cendres d'Israel, à Dieu ne plaise, les Arabes, vous le savez, veulent bâtir un *Etat laïque et démocratique, à l'exemple du . . . Liban.*

Du Liban proche où musulmans et chrétiens s'entretenant rageusement . . . depuis six mois.

Où va Israël? Maintenant, c'est clair, pas vers ce qui se passe au pays du Cèdre, pas vers la tragédie qui ensanglante les rues de Beyrouth et qui ne semble pas prête de prendre fin.

DIALOGUE SHIMON PERES-KARIM KHALEPH

Tandis qu'au Conseil de Sécurité, en l'absence d'Israël, des débats serrés se déroulaient avec la participation des délégués de l'O.L.P., le ministre de la Défense, M. Shimon Péres faisait une tournée à Ramallah. Le maire, M. Karim Khaleph lui demanda d'intervenir, au nom du Gouvernement, dans le conflit opposant Ramallah et Bitouniah au sujet d'une centaine de dounams séparant les deux localités.

Shimon Péres: "Vous voyez comme il est difficile de résoudre un problème de frontières, même quand les deux parties en cause sont arabes. Nous nous efforcerons d'intervenir par des voies paisibles, comme entre peuples. Je propose d'ores et déjà la désignation d'une commission paritaire agréée par les deux parties."

A une question au sujet de la colonisation juive dans les territoires, Shimon Peres répondit:

— Il est bien entendu que nous ne permettons pas de colonisation "illé-gale", mais celle qui profite à tous les habitants. Qui dit que nous portons préjudice aux gens de la région? Voyez comment vivent les habitants de Judée et de Samarie. Ils connaissent une prospérité économique sans égale. Ni sous le régime jordanien, ni sous celui des Anglais et des Turcs, ils n'ont bénéficié de la même liberté totale dont ils jouissent aujourd'hui.

Nous sommes, a encore dit Shimon Péres, le seul Etat au monde à n'avoir jamais exécuté personne.

En terminant son dialogue avec le maire de Ramallah, le ministre de la Défense eut ces paroles très significatives:

— *Les Arabes ne sont pas nos ennemis, pas plus les musulmans que les chrétiens; l'ennemi c'est l'extrémisme, c'est l'intolérance quand la violence est leur unique expression. Voyez la tragédie du Liban, celle des*

Kurdes, est-ce que les Juifs en portent la responsabilité?

* * * * *

LE RETOUR DE MOSHÉ DAYAN:

Malgré une éclipse d'une certaine durée après la guerre de Kippour, du moins dans l'arène politique, Moshé Dayan a continué d'exprimer ses idées, çà et là, dans la presse ou à la Knesset. Il vient d'annoncer sa prochaine rentrée en force par le canal d'un journal quotidien dont il sera le rédacteur en chef. Dayan journaliste, agrandira son audience en écrivant des éditoriaux qui seront repris largement dans la presse étrangère aussi.

Les Israéliens attendent avec impatience l'apparition dans les kiosques des premiers numéros du journal qui portera le titre de CE JOUR (Hayom Hazé) et sera sans doute le quotidien du matin. Sera-t-il un sérieux concurrent du cossu HAARETZ (Le Pays) et du syndical DAVAR?

Dayan, en fondant son journal, travaille-t-il à la formation d'un nouveau groupe politique, d'un parti qui contrerait le vieux parti travailliste auquel il a toujours appartenu?

POURIM DANS L'HISTOIRE ET LA LÉGENDE:

Pourim a toujours été fêté dans le bruit des crécelles, les pétarades des jouets d'enfants, et la ripaille des festivités carnavalesques.

A quoi comparer ce jour de souvenir d'une portion éminente de l'Histoire du peuple Juif? A Hanouccah, peut-être? Au Yom Haatzmaouth?

Il n'en demeure pas moins que rabbins, écrivains et poètes se sont mis d'accord pour le trouver plus grand que toutes les fêtes d'Israël et que le jour où viendra le Messie, Pourim restera, tandis que toutes les autres solennités disparaîtront avec la fumée des angoisses et des souffrances arrivées à leur fin.

Chaoul Tchernihovsky (dont on célèbre cette année le centième anniversaire de naissance) et Avigdor Haméiri, comme hier Chaloum Aleikhem et Y. L. Pérets et comme avant-hier Ibn Gabirol et Ben Ezra ont fait de Pourim, aussi bien, le thème de nombre de leurs poèmes, de leurs contes, de leurs chants.

(Suite p. 17)

René Lévesque et la Présence Juive au Québec

René Lévesque est venu rencontrer la population juive sépharade francophone afin de l'entretenir d'un thème précis: "La présence juive au Québec".

Devant un auditoire exclusivement sépharade, M. Lévesque s'est pris le droit — très légitime lorsqu'il est question de politiciens — de traiter des problèmes qui, selon lui, sont communs aux Québécois et aux Juifs francophones du Québec.

Il y a dans son optique, deux problèmes fondamentaux auxquels se heurtent les francophones: la question politique qui départage le Québec du reste du Canada "dont on ne peut se passer" de souligner M. Lévesque, et le problème économique, qui en bien des points recoupe la question politique.

Faisant allusion à la situation prévalant en Israël, il s'est permis le parallèle suivant:

"A cause de la façon dont les choses se sont passées, à cause des circonstances, à cause des intérêts en jeu, une minorité dominante d'un point de vue numérique, face à une majorité

non numérique, peut se sentir forcément dominée et exploitée . . ."

La situation historique qui prévaut au Québec est exactement la même que celle qui a cours en Israël.

Faisant le parallèle avec le Québec, M. Lévesque soulignait qu'il n'était pas question de revenir sur un passé, une histoire (plaines d'Abraham/Israël) mais qu'il est surtout question de former une cause commune ici au Québec où de nombreux groupes francophones agissent de manière isolée. Lorsque dans l'assemblée on demanda à M. Lévesque ce qu'il espérait de nous, et le plan d'action de son parti, il s'est montré par sous-entendus évasif sur le contenu de son parti, et a laissé entendre sans jamais le dire que ce qu'il attendait de nous, c'était des suffrages. Mais il n'a su que répondre également lorsqu'il a été question de préciser son attitude face à la résolution des Nations Unies envers le sionisme. M. Lévesque est courageux. Certes, il y a des problèmes. Et cela où qu'on aille.

Que l'on soit pour ou contre, que

l'on adopte telle ou telle ligne de conduite, il n'en reste pas moins que ceux-là seuls qui détiennent le pouvoir feront en sorte de donner aux autres l'illusion de décider alors qu'en vérité, ils tirent les ficelles du jeu: M. Lévesque l'a fort bien résumé dans cette seule phrase:

"Il y aurait le Québec, le reste du Canada naturellement car on ne peut s'en passer, les Etats-Unis car évidemment ce sont nos voisins immédiats, et les francophones car nous avons des liens de parenté et de communication avec eux".

Marche vers Jérusalem

Avec la naissance de l'Etat d'Israël, la fête de l'Indépendance est marquée par une ancienne tradition qui fut rétablie dans les temps modernes. L'idée d'une "TZAADA" (marche) fut alors conçue. En Israël, des milliers de citoyens venus de partout participent à la tenue de ce grand événement.

* * * *

A Montréal, le Dimanche 2 Mai 1976 la communauté juive de Montréal prendra part à la célébration du 28ème anniversaire de l'Indépendance de l'Etat d'Israël.

A cette occasion, une "Marche vers Jérusalem" symbolique, se tiendra sur un parcours de 25 kilomètres. La tenue de cet événement et sa célébration seront l'occasion de pouvoir ramasser des fonds qui permettront l'édification d'un centre montréalais pour la jeunesse dans la Vallée de Beit Shaan.

La "Marche vers Jérusalem" est une fête de la communauté juive, une journée de participation pour chacun des membres de la grande famille juive.

En cette occasion unique en son genre, assurez-vous de pouvoir être des nôtres et prévoyez votre participation à la célébration, de la "Marche vers Jérusalem" afin que votre famille et vous-même puissiez célébrer cet anniversaire dans la joie.

Pour de plus amples informations, nous vous prions d'entrer en contact avec l'A.J.C.S. et demander la "Marche vers Jérusalem" en composant le No 735-3541, Poste 248.

LETTRES... (suite)

On comprend que la joie vibre à chaque ligne de ces écrits qui font le constat, sous une forme romanesque ou lyrique, de la fin indubitable des tyrans et du sauvetage des opprimés, événement qui mérite d'être arrosé de vin et agrémenté de chants.

Invité au festin de Pourim, Gabirol vit soudain l'outre de son hôte se vider:

— Quel goût a le pain pour le mangeur
Quels délices ont les mets pour le palais

Quand les coupes, devant tout le monde,

Sont remplies d'eau! d'eau!

Sur la table dressée, il n'y a pas seulement que le vin qui doit couler comme l'eau du robinet, selon I. L. Gordon, mais toutes les bonnes choses dont il ne faut pas oublier de réserver la part du pauvre.

C'est d'ailleurs écrit dans la Légende d'Esther et dans Néhémie.

A part l'offrande au déshérité, il y a l'échange de "portions" entre parents et amis.

Chalom Aleikheim était tout heureux de voir les deux Néhama, la rousse et la brune, s'en aller à travers

les rues de Katrielivka, avec leurs pleines assiettes de gâteaux, bien entendu les traditionnelles oreilles d'Aman fourrées de graines de sésame, les tranches de tarte aux raisins secs, les diverses sucreries.

Assurément, c'est une très belle coutume dont on retrouve la description chez maints conteurs juifs.

On ne l'oublie pas à Pourim, malgré l'invite d'Avigdor Hameiri, poète moderne, à ne se souvenir que de la joie de la fête où il est permis, recommandé même d'oublier soucis, et douleurs, et, où il faut chanter et s'enivrer. Des folies?

— Nous en ferons et nous vivrons

Malgré toutes les angoisses,

Nous ferons et verrons d'autres miracles

Et d'autres faits d'éclat.

. . . Car Pourim est à nous pour l'éternité!

Oui, semble répondre Abraham Broidès, heureux, le coeur confiant comme celui du Juif de tous les temps, dans le jour rédempteur.

La vision ne s'est point embrumée, pas plus que n'ont cessé les merveilles de la vie d'Israël.

Joyeux Pourim.

LES LIVRES

Ma Vie

par Golda Meir
Editions Robert Laffont

Voici par Golda Meir l'émouvant récit de sa vie par elle-même, qu'on attendait depuis si longtemps. Pour la première fois, nous comprenons comment il se fait que cette femme extraordinaire, née en Russie et élevée aux Etats-Unis, est devenue Premier Ministre d'Israël et l'un des géants politiques de notre époque, sans jamais perdre rien de la chaleur ni de la simplicité qu'on se plait à lui reconnaître.



Dans cette autobiographie, elle évoque les terreurs qui ont assombri son enfance, son adolescence tumultueuse, son mariage et son émigration vers la Palestine dans les années 1920, et la façon dont, sioniste et socialiste convaincue, elle s'est lancée dans la fantastique aventure qui devait aboutir à la création de l'Etat d'Israël. Elle décrit elle-même sa carrière politique comme ministre du Travail, ministre des Affaires étrangères et enfin Premier ministre d'Israël, tout en continuant à tenir son rôle d'épouse et de mère.

Cette autobiographie reflète aussi, bien sûr, l'histoire d'Israël même — et de sa lutte pour survivre — tout cela aboutissant à ce qui fut, pour Golda Meir, la période la plus désespérée: les jours terribles de la guerre du Kippour de 1973.

Golda Meir apporte d'innombrables révélations, non seulement sur ceux de

ses compatriotes avec qui elle a étroitement collaboré, comme Ben Gourion, Moshe Dayan, mais aussi sur les grands chefs d'Etat qu'elle a connus: Kennedy, Nixon, Kissinger, de Gaulle et Willy Brandt. Proclamant le droit d'Israël à l'existence, elle n'esquive aucun problème; elle évoque aussi bien l'histoire du mandat britannique que les relations avec les pays arabes ou la question palestinienne. Elle parle droit et clair avec l'autorité de quelqu'un qui a assumé les responsabilités majeures.

Les mémoires de Golda Meir sont aussi vibrants de sensibilité, de franchise et de chaleur humaine que l'a été toute son existence.

Quand Neigera-t-il à Paris?

par Svetlana Delmotte
Editions Robert Laffont

Quand neigera-t-il à Paris? est l'oeuvre d'une jeune Soviétique de vingt-neuf ans qui vit depuis peu en France où elle s'est mariée: Svetlana Delmotte. Le premier sujet d'étonnement est la pureté d'une langue (elle écrit directement en français) qu'elle a apprise entièrement à Moscou, ce qui prouve la qualité de l'éducation reçue.

Le second est la description d'une société si privilégiée qu'elle laisse loin derrière les agréments que peut goûter un Français dans la meilleure société. L'auteur d'ailleurs fait le parallèle entre ces deux modes de vie et s'étonne des remarques un peu sottes de tous les gens bien intentionnés qui voudraient la voir se pâmer devant les facilités de la vie parisienne. Fille de hautes personnalités du régime, elle a connu la vie dorée de Moscou qui, à bien des égards, semble faire pâlir la nôtre. Elle nous y fait pénétrer dans le cadre d'un roman d'amour; oeuvre très complète et premier roman.

Jour Après Jour

par Jean Bourdon

Un livre sain et simple. Il rappelle "Propos sur le Bonheur" de Alain. On peut l'ouvrir à n'importe quelle page, celle-ci traitant d'un thème précis, court et concis. Le langage est clair et compréhensible. Toute personne peut le lire. Ce livre a été écrit à l'image des Fables de J. de La Fon-

taine. Une leçon se dégage du récit, de l'événement ou de la situation traités. "Jour après Jour": Un livre où les pages se suivent mais ne se ressemblent pas. Disponible en librairie.

Une Diva Juive Canadienne

Pour qui se souvient de l'âge d'or de l'Opéra ou pour qui l'a vécu, il y a Pauline Donalda... un nom qu'il est difficile d'oublier tant elle contribua en tant que soprano juive canadienne à illustrer cette époque.

Le Canada n'était pas une terre promise pour un musicien à l'époque où Pauline Donalda, devenue Pauline Lighstone faisait ses débuts. Elle fut l'une des onze enfants nés du couple Michael et Fanny Lighstone.

On découvrit son talent musical alors qu'elle n'avait encore que dix ans. C'était le temps où elle avait remporté le prix très convoité de la Royal Arthur School. Après avoir complété son cycle d'étude, Pauline Donalda devint institutrice d'anglais à l'Institut Baron de Hirsch, mais sa carrière d'enseignante fut brève.

En 1901, elle donna sa première représentation en solo, lors de la conférence juive organisée à Montréal par Clarence de Sola où elle fut remarquée par le directeur du Royal Victoria College of Music. Elle obtint par la suite une bourse de perfectionnement.

En 1904, soit trois ans plus tard, elle fit ses débuts dans le rôle de Manon à Nice et depuis ce temps là, elle devint une figure internationale de l'opéra lyrique. Elle fit ses tournées à Londres, Paris, Bruxelles, New York, Monte-Carlo, la Russie ainsi que de nombreuses autres régions d'Europe.

P. Donalda fut acclamée au même titre que Caruso, Melba, McCormack, Scotti et Journet.

Elle fut applaudie dans les rôles d'opéra de Faust, Rigoletto, La Bohème, Roméo et Juliette, et sa voix fut l'objet d'éloges de la part de la presse internationale. Elle fut mentionnée par des personnes aussi célèbres que Massenet, Ravel et Puccini.

Dans son livre: "Pauline Donalda, the life and career of a Canadian

(Suite p. 19)



Prima Donna", Ruth C. Brotman écrivain, a su cerner et refléter cette riche époque de l'opéra.

Toute personne désireuse d'obtenir un exemplaire de ce livre est priée de s'adresser au Congrès Juif Canadien — 931-7531, Local 41.

Israël: Une Réalité?

par L. G. Halal

M. Halal, Arabe d'origine, a écrit un document dans lequel il rapporte les faits tels qu'ils ont été vécus par Israël et les pays du Moyen-Orient.

Ayant pendant de longues années parcouru cette région du Proche et Moyen-Orient, M. Halal en toute impartialité, montre jusqu'à quel point il est impossible que les Nations Arabes puissent aboutir à un accord ou une entente. C'est un témoignage bouleversant de vérités et je cite:

"Les petits ou jeunes Etats sont de véritables mosaïques de querelleurs juxtaposés, opposés par des rivalités mesquines et anodines. Ils se heurtent et s'entredéchirent souvent par des guerres dans lesquelles les grandes nations trouvent leur satisfaction et un champ pour leurs intrigues.

La paix pourrait remplacer ce traumatisme qui ne cesse de hanter les réfugiés et les peuples des pays concernés en ce point brûlant du Proche et du Moyen-Orient où convergent les ambitions de Moscou, de Pékin et de Washington".

Ainsi comme on peut le lire dans l'introduction de "Israël: Une réalité?" l'édifice de cette union arabe est fragile, ses membres sont soumis à

de fréquentes et brutales secousses. Révolutions et coups d'Etat se succèdent, surtout en Syrie, en Irak où la population se couche avec un régime et se réveille avec un autre.

Les peuples arabes manquent totalement de solidarité. C'est ce qui fera toujours leur faiblesse.

Ce livre est une synthèse historique, et c'est également une présentation de faits qui ne laissera aucun doute au lecteur, passionné par l'actualité au Moyen et Proche-Orient. D'après l'auteur:

"Il est indispensable que, dans tous les pays, quels qu'ils soient, les gouvernements et leurs populations comprennent le vrai sens de la liberté et s'unissent pour aplanir les difficultés et ôter les obstacles qui entravent la libération des peuples encore asservis. Sans cette condition la paix restera un vain mot".

Un livre de 150 pages, passionnant, disponible en librairie.

L'Art Juif

par Gabrielle Sed-Rajna

Quarante ans de découvertes et de recherches ont permis d'effacer l'image que le siècle précédent avait tracé de l'art juif: une image ternie par des malentendus et des préjugés. Le moment était mûr pour reprendre la réflexion et présenter dans un tableau continu, les thèmes et les formes qui garantissaient l'unité de cet art dans les cadres historiques mouvants de l'Orient, puis de l'Occident.

Le livre que voici présente dans un choix d'images, en grande partie inédites, et dans les pages qui les commentent, les aspects principaux de l'art juif à travers deux mille ans d'histoire. L'époque hellénistique, choisie comme point de départ, est celle de la genèse des symboles. Les monnaies, les objets, puis les monuments sont revêtus de signes qui clament l'unité nationale perdue sur la scène de l'histoire et inséparablement liée à toute aspiration spirituelle. Pendant la période antique, l'originalité de contenu est servie par un langage formel qui lui est propre. Les synagogues de Galilée sans se substituer au Temple détruit permettent de réorganiser le culte dans des constructions d'une conception hautement originale. La maison de prière conçue pour l'assistance des fidèles au culte devient le modèle de tout édifice religieux en Occident. Le

décor des synagogues, celui des mosaïques de pavement surtout, associe dans des oeuvres d'une haute qualité artistique les symboles sacrés du judaïsme aux thèmes allégoriques de l'Antiquité gréco-romaine. L'impulsion de la civilisation grecque se manifeste aussi dans l'art narratif dont les fresques de Doura-Europos conservent les plus anciens témoins connus. Le rôle de cette iconographie biblique est de rendre actuelle l'intemporelle hiérophistoire de l'alliance entre Dieu et son peuple. L'art chrétien du Moyen Age, si largement tributaire de cette iconographie sacrée, témoigne de l'étendue de l'influence de l'art juif sur la civilisation occidentale. L'expansion de l'empire musulman déplace le centre intellectuel du monde juif d'Orient en Occident. Les conditions politiques et économiques précaires des communautés européennes imposent leurs contraintes à l'épanouissement des arts. Les synagogues et les salles de prière dissimulées dans des édifices privés conservent certaines traditions antiques, sans qu'un langage formel propre les particularise. Les objets rituels seuls sauvés, dans leurs symboles et dans leurs formes consacrées par les âges, le souvenir d'un art national. Le recours obligatoire aux artisans non-juifs les revêt souvent de styles locaux.

Dans le Moyen Age tardif, l'enluminure du livre constitue un domaine privilégié de l'art juif. L'iconographie narrative renaît dans les peintures qui accompagnent rituels et ouvrages laïques. Leurs thèmes témoignent d'une continuité intellectuelle entre l'Antiquité et le Moyen Age que seule la chaîne ininterrompue d'oeuvres aujourd'hui disparues permet d'expliquer d'une façon satisfaisante.

L'art juif est essentiellement un art intellectuel qui délivre son message en symboles, enseigne les grands principes de la foi dans des cycles narratifs et reste didactique même sous les dehors d'un art populaire. Son caractère trace aussi sa limite: son déclin commence à l'époque contemporaine avec l'abandon des principes traditionnels pour les recherches d'une esthétique nouvelle, qui est celle de l'art moderne.

* * * * *

Cette oeuvre est une exclusivité des Editions Flammarion.

Le Canada Exige Maintenant une Fiche de Débarquement

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a annoncé le 30 décembre 1975, que les personnes arrivant au Canada par des envolées internationales entre le 1er janvier et le 31 juillet 1976 devront présenter au port d'entrée une fiche de débarquement-Canada dûment remplie.

Cette mesure temporaire qui frappe tous les voyageurs de 14 ans et plus, y compris les citoyens et les résidents permanents du Canada, "s'inscrit dans les mesures de contrôle qui s'appliqueront aux Jeux Olympiques de 1976" a précisé le ministre.

Le système de fiche de débarquement-Canada sera appliqué à tous les vols réguliers ou nolisés, en provenance de l'étranger (Etats-Unis compris) et se rendant directement à: Gander, Halifax, Montréal (Mirabel), Toronto, Ottawa, Windsor, Winnipeg, Edmonton et Vancouver.

"Il incombera aux voyageurs de remplir les fiches et de les remettre aux agents de contrôle des aéroports" a déclaré le ministre. Les compagnies aériennes distribueront les fiches aux voyageurs.

Celles-ci devront fournir les renseignements suivants: le nom, l'adresse, la date de naissance et la nationalité du voyageur; sa destination au Canada, le numéro de son passeport, le lieu et la date d'émission de ce dernier.

SOIRÉE "LOGE ÉGALITÉ"

C'est le 8 Février que la "Loge Égalité" du B'nai B'rith a donné une soirée sociale à laquelle ont participé les différents membres de cette Loge ainsi qu'un grand nombre d'invités.

La Loge a pour but de promouvoir l'égalité entre individus sans distinction aucune, et de permettre à tous les membres et non-membres de pouvoir vivre au sein d'une réalité sociale dans la province de Québec. On pouvait y voir: Messieurs M. Simmons, J. Ojalvo, et M. J. Hadida qui a tenu le rôle de modérateur, ainsi que M. Elie Bénattar, connu pour le travail qu'il accomplit en dehors de ses fonctions à l'A.J.C.S.

De la musique classique, un buffet à la "Bill Wong" et de la danse ont couvert cette soirée qui s'est déroulée dans une atmosphère très chaude.

ISRAËL

Voyage organisé conjointement par l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal et l'Association Québec-Israël.

Départ: le 24 mai — Retour: le 9 Juin
Prix: \$939.00

Comprenant:

Avion aller-retour Montreal-Tel Aviv

Transferts aéroport-hôtel (aller-retour)

Hôtels de première classe (4 étoiles) avec deux repas par jour (16 jours et 15 nuits)

Excursions (guide et autobus)

Frais de service et taxes dans les hôtels

L'itinéraire vous conduira à:

Jérusalem, Tel-Aviv, Haifa

La Galilée, le Golan, la Cisjordanie

Les bords de la Méditerranée, la Mer Rouge, la Mer Morte et le Lac de Tibériade

Jaffa, St-Jean d'Acre, Bethléem, Nazareth, etc.

Avant le départ, les participants pourront assister à une soirée d'informations.

Réservez tôt: nombre limité de places disponibles

Dépôt de \$100 requis: solde à verser 30 jours avant le départ.

Le tarif aérien est sujet à modification ultérieure sans préavis.

NEW YORK :

M. Harold M. Jacobs, Président de l'Union Américaine des Congrégations Juives Orthodoxes, a choisi le Samedi 15 Mai 1976 comme date officielle du Shabat Bicentenaire du Judaïsme Orthodoxe Américain.

Il a expliqué son choix, en déclarant que ce jour, chaque synagogue orthodoxe à travers tout le pays lira le passage de la Bible qui contient l'inscription en rapport avec la Cloche de la Liberté (Lévitique, 25:10), "Proclame la liberté par tout le pays et sur tous les habitants", ce passage faisant partie du cycle annuel des prières bibliques, ordonnées par la Loi Mosaique. M. H. Jacobs s'en est rapporté à la résolution adoptée à la convention nationale bi-annuelle de l'UOJCA. Il a demandé aux Juifs pieux des Etats-Unis de prendre part aux célébrations du Bicentenaire des U.S.A.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES ÉTUDES JUIVES

Le Département d'Etudes Juives de l'Université de Montréal nous communique son programme de cours pour l'année 1976-1977.

AUTOMNE 1976 HORAIRE DES COURS

Histoire de Peuple Juif I		
HST 2200 (HST 1200)* :		
le mardi, de 13h30 à 16h30		3 crédits
Hébreu Moderne		
JUI 1030 : les lundi & jeudi, de 13h30 à 16h30		6 crédits
Judaïsme en Terre d'Islam		
JUI 1220 : le lundi, de 18h00 à 21h00		3 crédits
Structures Socio-Politiques de l'Etat d'Israël		
POL 1850 : le jeudi, de 13h30 à 16h30		3 crédits

HIVER 1977 HORAIRE DES COURS

Histoire du Peuple Juif II		
HST 2202 (HST 1202)* :		
le mardi, de 13h30 à 16h30		3 crédits
Histoire de la Palestine		
HST 221 : le jeudi, de 16h30 à 19h30		3 crédits
Hébreu Classique		
JUI 1000 : les lundi & jeudi, de 13h30 à 16h30		6 crédits
Histoire de la Littérature Hébraïque		
JUI 1500 : le mercredi, de 13h30 à 16h30		3 crédits

Pour toute inscription ou information, s'adresser à: Secrétariat des Etudes Juives, 343-7885.

* ancien numéro

THEATRE DU NOUVEAU MONDE

Le Théâtre du Nouveau Monde a le plaisir de vous présenter les pièces suivantes pour la fin de sa saison 1976:

Du 9 Avril au 1er Mai 1976: LES CHAISES ET DELIRE A DEUX

Du 14 Mai au 5 Juin 1976: LE MARATHON